

Mesnil-sur-l'Estree

Bulletin municipal 2011



NUMÉROS UTILES DE LA COMMUNE

Accueil	02 37 64 90 00
Fax	02 37 64 90 01
E-mail : mairie-de-mesnillestree@orange.fr	
Portable des élus	06 98 37 90 00
École primaire Gutenberg	02 37 82 97 05
La poste (ouverture du lundi au samedi de 9 h 00 à 12 h 00)	02 37 82 90 12
Maison paroissiale (ouverture le vendredi matin)	02 37 82 90 16

PERMANENCE DES ELUS

- lundi de 15 h 00 à 17 h 00 : Bernard Duplat, 1^{er} adjoint ;
 - mercredi de 15 h 00 à 17 h 00 : Christian Vincent, 2^e adjoint ;
 - vendredi de 15 h 00 à 17 h 00 : Lucien Sanchioni, 3^e adjoint.
- Si besoin, vous pouvez prendre rendez-vous avec M. le maire Norbert Cayuela.

OUVERTURE DE LA MAIRIE AU PUBLIC

- lundi de 14 h 00 à 18 h 00 ;
 - mercredi de 14 h 00 à 17 h 00 ;
 - vendredi de 9 h 00 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 17 h 00 ;
 - samedi de 9 h 00 à 11 h 00.
- Ouverture de la bibliothèque : le mercredi de 9 h 00 à 12 h 00 (hors vacances scolaires).

État civil

DÉCÈS

MONJARET Georges	10 mars
NICOLAS Jean-Christophe	5 avril
LEFÈVRE Michel	7 avril
BANHARES Marie, née LABAU	7 avril
BOISSY Geneviève, née BRETEAU	12 juillet
POIRIER Marie-Thérèse, née DAVOUST	28 août
DELAUNAY Marie, née DELAUNAY	30 septembre
RAPIN Henri	7 novembre
FIQUET Christian	4 décembre
BILLAUT Auguste	16 décembre

MARIAGES

MARQUIS Amarald et BIGORNE Fabienne	22 mai
OLIVEIRA DA LOMBA Joao et TAVARES Maria	22 mai
MORDAN Gaylord et DABEL Amélie	3 juillet
LE BRET Henri et DAVID Florence	23 juillet

Le SPANC

La CCRSE a mis en place un Service public d'assainissement non collectif dont l'action s'inscrit dans la démarche de développement durable, en protégeant la qualité des eaux souterraines qui reçoivent les eaux usées traitées des ménages.

Le SPANC est chargé d'assister les usagers dans la construction et l'entretien de leur filière d'assainissement autonome.

Pour les installations neuves : le SPANC contrôle le système d'assainissement à la conception (sur dossier) puis à la réalisation de la construction (sur le terrain). Il délivre l'autorisation de mise en service de la filière d'assainissement.

Pour les installations existantes : le SPANC visite votre installation au moins une fois tous les 8 ans pour veiller à son bon fonctionnement et vous conseiller. Depuis le 1^{er} janvier 2011, le propriétaire doit fournir, en cas de vente, un état du système d'assainissement non collectif.

Contact :

Secrétariat : Mme Delamotte : 02 32 32 32 75
 Technicien responsable : M. Bouvier : 02 32 33 51 65, 06 12 93 11 25, ccrse.servicesspanc@orange.fr
 Cette adresse e-mail est protégée contre les robots des spammeurs, vous devez activer Javascript pour la voir.
 Courrier : SPANC, CCRSE, route de Damville, 27320 La Madeleine-de-Nonancourt.

LES EMPLOYÉS COMMUNAUX

MAIRIE :

- Mlle Florence Le Clézio, secrétaire de mairie ;
 - Mlle Cindy Toussaint, adjoint administratif.
- Mlles Le Clézio et Toussaint vous accueillent pour vos documents d'état civil, informations sur l'urbanisme, demandes de pièces administratives, inscriptions pour la cantine, locations de salles...
Nouveaux habitants : n'hésitez pas à venir ou à téléphoner en mairie, nous vous remettrons les différentes informations nécessaires pour votre installation et votre arrivée dans notre commune.

PERSONNEL DE L'ÉCOLE :

Aides écoles maternelles : Mmes Chantal Verger, Chantal Le Clézio.

RESTAURATION SCOLAIRE ET ENTRETIEN LOCAUX :

- Mme Catherine Ardilio, cuisinière ;
- Mme Patricia Feisthauer, aide cuisinière et entretien des locaux ;
- Mme Corinne Bonnegent, service de la restauration et entretien de l'école primaire et de la mairie ;
- Mme Stéphanie Leroy : surveillance de la cour pendant la pause méridienne et entretien de l'école maternelle.

SERVICES TECHNIQUES :

Laurent Dupas



Louis Liger



NAISSANCES

BOULAY Noelyah	26 avril
PUISSESSEAU Matisse	31 mai
COQUENTIN Lilween	9 juin
AUVRAY Liz-Angéline	1 ^{er} juillet
BILLAUT Marius	31 août
HÉRON Alexia	20 octobre
SURAY Erine	30 novembre



Sommaire

Vie communale	2
Le mot du maire.....	3
Finances.....	4
Rendez-vous 2010	5
Embellissement et modernisation	9
L'école Gutenberg.....	10
L'histoire de notre village.....	13
Cadre de vie	14
Paroles aux associations.....	18
Le futur de notre département.....	28
Environnement.....	29
Mémento.....	30
Commerces	31



Mesdames, Messieurs, bien chers amis,

2011, une année de transition. Au plan des finances locales, il y aura une revalorisation des valeurs locatives, l'ajustement du taux de la taxe d'habitation, la nouvelle dotation d'équipement des territoires ruraux et une révision du système de péréquation applicable aux communes. Par ailleurs, et en plus simple, il faudra conserver une capacité d'autofinancement plus grande compte tenu des diminutions des dotations et subventions. Des temps de vaches maigres.

Mais nous savons que le bonheur appartient aux optimistes (selon le philosophe français Alain). Nous aurons enfin l'opportunité de poser la première pierre de la station d'épuration, Saint-Germain/Mesnil, après de nombreuses vicissitudes.

Après la Grande-Rue, la cité du Gros-Chêne fera l'objet d'un renforcement de ses lignes électriques ; souhaitons que les autres zones, dont les raccordements saturent nos transformateurs, soient éligibles dans les années à venir.

Portons une attention toute particulière à nos associations et à notre école communale primaire qui constituent l'essentiel de la vie et de l'animation de notre commune. Je songe en particulier au CLSH « C.R.I.S.T.A.L.E. » qui, dans sa structure intercommunale, mérite notre soutien et notre accompagnement les plus fermes et notre école Gutenberg, toujours sous le coup d'une fermeture de classe. A cet endroit, je fais appel à tous les Mesniloises et Mesnilois, afin que tous les enfants de la commune, en âge d'être scolarisés, viennent renforcer les effectifs de notre école. La solidarité ne doit pas être un vain mot. Et s'agissant des enfants, je forme aussi le vœu qu'ils participent plus nombreux, avec leurs parents, aux cérémonies patriotiques. Le devoir de mémoire et l'apprentissage de la citoyenneté commencent par là.

Chacun à notre place, faisons en sorte que notre village soit un lieu privilégié du « bien et bon vivre ». Je n'oublie pas les nouveaux habitants du Mesnil qui s'intègreront totalement, je n'en doute pas, et s'investiront dans sa vie.

Je vous laisse tout à la lecture de ce bulletin communal qui, je l'espère, répondra à vos attentes.

Cordialement et respectueusement
Norbert CAYUELA



Rôle du conseil municipal

Le conseil municipal représente les habitants. Ses attributions sont très larges depuis la loi de 1884 qui le charge de régler "par ses délibérations les affaires de la commune". Cette compétence s'étend à de nombreux domaines. Le conseil municipal donne son avis toutes les fois qu'il est requis par les textes ou par le représentant de l'État.

Il émet des vœux sur tous les sujets d'intérêt local : il vote le budget, approuve le compte administratif (budget exécuté), il est compétent pour créer et supprimer des services pu-

blics municipaux, pour décider des travaux, pour gérer le patrimoine communal, pour accorder des aides favorisant le développement économique.

Le conseil exerce ses compétences en adoptant des "délibérations". Ce terme désigne ici les mesures votées. Il peut former des commissions disposant d'un pouvoir d'étude des dossiers.

Le conseil municipal doit se réunir au moins une fois par trimestre, une fois par mois pour notre commune, et l'ordre du jour, fixé par le maire,

doit être communiqué avant le début de la séance. Celle-ci est ouverte au public sauf si l'assemblée décide le huis clos ou si le maire exerce son pouvoir de "police des séances", notamment en cas d'agitation, et restreint l'accès du public aux débats.

En cas de dysfonctionnement grave, le conseil municipal peut être dissous par décret en Conseil des ministres.

Extrait du site :
www.vie-publique.fr

Directeur de la publication : Norbert Cayuela
Crédit photos : Mairie, Lucien Sanchioni, Jean-Pierre Boudier, Jacques Robquin, Bernard Duplat, La République du Centre, Richard Cronier.
Rédaction : Marie-Christine Boudier
Conception - Impression :
Communication - 28100 DREUX - Tél. 02 37 46 62 36
Tirage : 500 exemplaires

Remerciements

Je tenais à remercier Éliane Brousse qui m'a guidée avec tact et compétence pour réaliser ce bulletin, ainsi que Jean-Claude Provôts pour la relecture et ses précieux conseils.
Marie-Christine BOUDIER





Compte administratif

FONCTIONNEMENT		
DÉPENSES		
	Prévu	Réalisé
Charges à caractère général dont entre autres : électricité – achats alimentaires – restauration scolaire – entretien de bâtiments – prime d'assurance, etc.	231 700 €	204 326,63 €
Charges de personnel dont entre autres : personnel titulaires – cotisations aux caisses de retraite – cotisations aux ASSÉDIC, etc.	360 100 €	337 749,24 €
Autres charges de gestion courante dont entre autres : séances de natation à Vernouillet – subventions aux associations, etc.	134 089 €	126 773,65 €
Total 1	725 889 €	668 849,52 €
Charges financières : intérêts des emprunts et dettes	3 200 €	3 169,96 €
Charges exceptionnelles	245 685 €	57,12 €
Total 2	248 885 €	3 227,08 €
Dotations aux amortissements	3 980 €	3 978,00 €
Total 3	3 980 €	3 978,00 €
TOTAL 4 = Total 1 + Total 2 + Total 3	978 754 €	676 054,60 €
RECETTES		
	Prévu	Réalisé
Remboursement sur charges de sécurité sociale	16 657 €	10 030,08 €
Produits des services, du domaine et ventes diverses dont, entre-autres, cantine et garderie, etc.	41 300 €	52 409,85 €
Impôts et taxes dont, entre autres, impôts locaux, taxe professionnelle	423 215 €	421 812,00 €
Dotations, subventions et participations	221 710 €	232 353,78 €
Autres produits de gestion courante	15 000 €	11 642,71 €
Total 1 bis	717 882 €	728 248,42 €
Produits exceptionnels	200 €	748,29 €
Total 2 bis	200 €	748,29 €
Travaux réalisés par les employés	10 000 €	3 008,69 €
Total 3 bis	10 000 €	3 008,69 €
TOTAL 5 = Total 1 bis + Total 2 bis + Total 3 bis	728 082 €	732 005,40 €
A = Résultat 2010 = Recettes – Dépenses = Total 5 – Total 4		55 950,80 €
B : Excédent/reste de fonctionnement de l'année 2009 reporté sur cette année	318 239,16 €	318 239,16 €
Résultat cumulé : 2009/2010 = A + B		374 189,96 €

Le budget communal se décompose en deux sections principales :
– la section de fonctionnement (qui assure les dépenses obligatoires et courantes de la commune) ;
– la section d'investissement qui concerne les achats exceptionnels et les travaux (bâtiments, voiries, éclairages publics, ...).

Le résultat cumulé du budget de fonctionnement 2010 est de **374 189,96 €**

Cet excédent de fonctionnement (appelé capacité d'autofinancement et qui permet aussi de réagir à des dépenses imprévues) permet de financer les investissements sans avoir recours à l'emprunt.

INVESTISSEMENTS		
DÉPENSES		
	Prévu	Réalisé
SIEGE/travaux d'enfouissement des lignes électriques en Grande-Rue	57 100 €	950,93 €
Achat matériels (réfrigérateur, congélateur, etc.)	6 049 €	3 013,92 €
Travaux réalisés	28 091 €	23 403,25 €
Total 1	91 240 €	27 368,10 €
Emprunts de la commune et annuité du SIEGE	8 800 €	8 771,21 €
Total 2	8 800 €	8 771,21 €
Travaux réalisés par nos employés	7 000 €	3 008,69 €
Total 3	7 000 €	3 008,69 €
Total 4 = Total 1 + Total 2 + Total 3	107 040 €	39 148,00 €
RECETTES		
	Prévu	Réalisé
Subventions d'État	10 000 €	3 700,00 €
Dépôts et cautionnement reçus	0 €	200,00 €
Total 1 bis	10 000 €	3 900,00 €
Dotations, fonds divers et réserves	72 997 €	65 017,19 €
Total 2 bis	72 997 €	65 017,19 €
Groupements de collectivités(SIEGE/électricité)	3 980 €	3 978,00 €
Total 3 bis	3 980 €	3 978,00 €
TOTAL 5 = Total 1 bis + Total 2 bis + Total 3 bis	86 977 €	72 895,19 €
Résultat 2010 = Recettes – Dépenses = Total 5 – Total 4		33 741,19 €
Déficit d'investissement 2009	47 504,19 €	47 504,19 €



A cette somme il faut donc ajouter le résultat d'investissement 2010 : **33 741,19 €**

Puis enlever le déficit d'investissement de 2009 : **47 504,19 €**

Et soustraire ce qui reste à payer pour l'année 2010 (pour les travaux d'enfouissement des lignes électriques en Grande-Rue par le SIEGE) **56 149,07 €**

L'excédent global de clôture est donc de **304 283,89 €**

Nous pouvons nous féliciter de cet excédent mais compte tenu de la crise financière et des difficultés pour obtenir des dotations de l'État et des subventions, il est nécessaire de préserver notre réserve.



Les événements de l'année 2010 en photos



Monsieur le maire présente ses vœux et ceux du conseil municipal aux habitants de la commune venus nombreux malgré la neige.



Pour accompagner les CM2 dans leur parcours scolaire, la municipalité leur offre un dictionnaire.



De nombreux mesnilois célèbrent la prise de la Bastille.



Vœux de Monsieur le maire et du conseil municipal aux employés municipaux et aux enseignants.



Banquet des anciens : M. Lefranc, député, a remis un bouquet à la doyenne du repas Mme Camille Sellier, 92 ans.



Mélissandre Pain a participé aux championnats de France sur piste qui se sont déroulés au vélodrome de Hyères, dans le Var, en juillet 2010. Licenciée à Mainvilliers, elle a réussi à décrocher la troisième place. C'est une grande joie pour cette Mesniloise et ses parents. Elle a aussi concouru aux championnats de France sur route, fin d'août.



Jean-Louis Debré remet le « Mérite national » à Fatima Karboubi. « Cette médaille couronne un parcours administratif, certes, mais aussi il honore la femme et par elles, celles et ceux qui croient en la République. » J.-L. Debré (source La République du centre).

Une initiative agréable et pratique : un agenda qui raconte l'histoire du Mesnil-sur-l'Estrée



« Fête de la peinture » dans l'Eure le 6 juin 2010 (et au Mesnil-sur-l'Estrée)
en association avec le festival « Normandie Impressionniste »

Dans le cadre de sa politique culturelle, le conseil général de l'Eure organise la « Fête de la peinture » depuis 2005. Cet événement culturel et festif a pour ambition de sensibiliser à la pratique amateur et professionnelle de la peinture, de valoriser les arts plastiques, de soutenir leur enseignement, de favoriser le jaillissement créatif et enfin de donner aux « Eurois » une occasion conviviale de se rencontrer. Depuis



J'ai fait des études d'art-déco. J'ai utilisé cette formation pour entrer dans la vie active. Après une interruption, j'ai repris la peinture et la sculpture. Sociétaire du salon des indépendants, j'ai exposé sur Paris et d'autres lieux. Depuis mon arrivée au Mesnil, la sculpture me passionne. J'ai choisi de signer mes œuvres en fusionnant mon prénom : MARIE-Claire et celui de mon fils YVAN : MARY-VAN.

Marie-Claire Chevalier-sanchioni

sa création, cette manifestation se répète chaque année en raison de son grand succès, non seulement auprès des peintres et du public, mais aussi des organisateurs et des partenaires.

Les organisateurs sont variés : communes, communautés de communes, associations culturelles, artistes, musées, galeries d'art, offices de tourisme, maisons de retraite, hôpitaux... Les initiatives sont chaque année plus fournies.

Chaque année, la « Fête de la peinture » s'ouvre sur un nouveau thème. En 2010 : « Impressions » en association avec le fes-



**Rendez vous
le 5 juin 2011 :
thème collages et le chiffre 7.**



Depuis toujours j'ai aimé dessiner. Après plusieurs années de peinture sur soie, j'ai eu envie de pratiquer l'aquarelle ou l'acrylique sur toile. J'ai pu ainsi m'exprimer sur différentes inspirations : marines, paysages, fleurs... Des photos de vacances m'ont parfois permis de trouver l'inspiration. Tout ceci sans cours de peinture.

Des coups de cœur certainement.

Fleurette Fééz



J'ai commencé par dessiner très jeune, puis à peindre à la gouache. Ensuite j'ai fait l'acquisition d'un chevalet et de peintures à l'huile. Je suis plutôt autodidacte, bien que lors de ma formation d'étalagiste j'ai suivi des cours de dessin. Je peins principalement sur des toiles, mais je teste d'autres supports (tuiles...) Suivant mon inspiration, mes modèles sont la nature, les natures mortes et les photos... Depuis peu je me suis réessayé au portrait.

Dominique Hervieu

peintres. Avec l'accord de M. le maire et des conseillers, nous avons mis en place cette journée (exposition, atelier pour les enfants...).

Merci à tous les acteurs, aux visiteurs et à Nicole Hervieu qui a permis un moment de convivialité pour tous les bénévoles qui ont pu échanger lors des repas qu'elle avait préparés.

Dominique HERVIEU
Lucien SANCHIONI

tival « Normandie Impressionniste ». D'autre part, la « Fête de la peinture » invite chaque année, une autre expression artistique. La sculpture est l'invitée d'honneur 2010.

Cette année, notre commune a participé pour la première fois à cette manifestation. Le Mesnil compte une bonne douzaine de



L'invitée d'honneur 2010 :
la sculpture



Des ateliers d'expression et d'éveil pour enfants



Le Bleuet de France

Le saviez-vous ?

Deux femmes sont à l'origine du Bleuet de France, Charlotte Malletterre et Suzanne Leenhard. Ces deux infirmières de l'institution nationale des Invalides, souhaitent venir en aide aux mutilés de la Première Guerre mondiale.

Elles créent dès 1925 un atelier pour les pensionnaires des Invalides dans lequel ces derniers confectionnent des fleurs de bleuet en tissu. Ceci pour les aider à reprendre goût à la vie, et à subvenir, en partie, à leurs besoins, avec la vente de ces fleurs.

Cette fleur sauvage est choisie pour incarner le symbole national du souvenir français, mais pourquoi ? Plusieurs hypothèses existent :

– Les jeunes soldats arrivant dans les tranchées sont appelés les « bleuets » par les poilus.

– La fleur des champs appelée bleuet qui continue de pousser malgré l'horreur des tranchées.

– L'hommage au bleu, couleur patriotique, première couleur du drapeau tricolore.

La nation veut témoigner de sa reconnaissance et venir en aide aux hommes qui ont sacrifié leur jeunesse à défendre la France.

Le 11 novembre 1934 les fleurs de bleuet sont vendues pour la première fois sur la voie publique.

C'est une réussite et dès 1935 la vente officielle du bleuet est décidée chaque 11 no-

vembre.

En 1957 une deuxième collecte se fera chaque 8 mai.

C'est depuis 1991 que l'Office national des anciens combattants (ONAC) prend en charge la gestion de l'œuvre qui mal-

heureusement commençait à péricliter.

D'un atelier artisanal de confection de fleurs est née une œuvre caritative unique en son genre avec un objectif constant : soutenir les anciens combattants et victimes de guerre.

Soixante-seize ans après, le bleuet symbolise toujours le lien, entre la nation française et ses soldats, et l'hommage rendu à ceux qui sont morts pour la France.

Sources : Œuvre nationale du Bleuet de France, Bernard DUPLAT, correspondant défense



Trois diplômes d'honneur remis à trois anciens combattants de la Seconde Guerre mondiale :
MM. Chapiro, Pigalle et Bouhou (absent)





Trente jardiniers amateurs contribuent à l'embellissement du Mesnil-sur-l'Estrée

Le samedi 16 octobre 2010, les trente jardiniers récompensés par la commission des maisons fleuries du conseil municipal étaient conviés, à 18 h 00, à la salle polyvalente.

Comme chaque année, la commission des maisons fleuries a fait le tour du village pendant les périodes de grandes floraisons (mai, juin, septembre), notant l'harmonie des couleurs, l'entretien, la beauté de l'ensemble, et c'est avec plaisir qu'elle constate les efforts soutenus des habitants au fleurissement et à l'embellissement du Mesnil.

La commission a relevé la qualité du fleurissement des familles suivantes :

- *Premier prix* offert par M. le maire : Mme Jacqueline Jacquet.
- *Deuxième prix* offert par le premier adjoint : M. et Mme Michel Roland.
- *Troisième prix* offert par le deuxième adjoint : M. et Mme Dequercadec.
- *Quatrième prix* offert par le troisième adjoint : Mme Verbeurgt.
- *Du 5^e au 10^e prix* : M. Jude Masot et Mme Patricia Feisthauer

M. et Mme Jean Ucciani – M. et Mme Paul Perron – M. et Mme Claude Bobin – M. et Mme Georges Bonin – M. et Mme Claude Laurent.

• *Du 11^e au 23^e prix* :

Mme Jacqueline Charly – M. et Mme Jean-Charles Vacher – Mme Lucette Métaiz – Mme Yvonne Lanoë – Mme Michelle Monjaret – Mme Roberte Perchon – M. et Mme Joël Cahours – Mme Josiane Bassette – M. Pierre Lainé – M. et Mme René Pigalle – M. et Mme Henri Linsart – M. et Mme Jean-François Gastelais – Mme Lucie L'Helgouac'h.

• *Prix d'encouragement* : M. et Mme Michel Mary – M. et Mme Emmanuel Varlet – M. et Mme Marcel Babin.

« Une décoration florale, un jardin de fleurs sont avant tout un régal des yeux, un espace de vie qui se métamorphose au gré des saisons... pour l'embellissement de notre village. »

Lucien SANCHIONI



Du nouveau à la cantine

Depuis la rentrée de septembre 2010, le système d'achat des matières premières a changé ; la société de restauration « La Normande » livre les différents ingrédients nécessaires à la confection des repas. Elle établit les menus avec l'aide d'une diététicienne. La commission « cantine » les cri-

tique ; notre but étant de faire plaisir aux enfants tout en luttant contre les risques d'obésité. Dans cet objectif, de nouvelles normes sont imposées par la loi. Nous faisons la part belle aux plats « maison », à base de produits frais.

L'achat d'un deuxième réfrigérateur a été jugé indispensable pour que la cuisinière puisse y stocker les plats qu'elle mitonne

pour le lendemain. Le congélateur en panne a aussi été remplacé.

Nous souhaitons faire des enfants des gourmands et des gourmets. Une salle de restauration aux couleurs vives, l'achat de nouvelles assiettes nous ont semblé indispensables pour sensibiliser les jeunes générations au « bien manger français » retenu par l'UNESCO.



Du nouveau à la cantine



Les poteaux en béton et tous les fils vont peu à peu disparaître pour laisser place à des lampadaires



Le monument aux morts a été restauré



Les travaux d'enfouissement des lignes électriques et téléphoniques ont commencé en 2010



L'école Gutenberg

L'école Gutenberg du Mesnil-sur-l'Estrée comprend cinq classes.

M. Maze s'occupe de la classe de PS-MS ; Mme Carrée de celle de GS ; M. Parent du CP-CE1 ; Mme Barbier du CE2 -CM1 et Mme Vesque du CM1-CM2.

Les effectifs sont de 106 élèves et sont en baisse ces dernières années. Il faut veiller à ce qu'une classe ne soit pas fermée par l'inspection académique.

d'un moment privilégié où l'enfant est accueilli en petit groupe. Ainsi l'enseignant peut cerner plus précisément les difficultés rencontrées par l'élève et proposer une nouvelle stratégie pédagogique.

Chaque année la mairie entreprend des travaux de rénovation afin d'améliorer le quotidien des élèves. Une mosaïque colorée a été réalisée dans la salle de restauration, afin d'égayer ce lieu, tout en faci-

M. Duplat, correspondant défense, a présenté une exposition sur le Bleuët de France, à l'occasion du 11 Novembre.

Dès le CP, les élèves ont la chance de pouvoir se rendre une fois par semaine à la piscine, tandis que les CE 2-CM 1-CM 2 ne profitent de cette activité que pendant seulement la moitié de l'année scolaire. Les élèves sont répartis selon quatre groupes de niveaux et évoluent de l'un vers l'autre selon leur aisance dans le milieu aquatique. Le coût des séances à la piscine de Vernouillet, ainsi que celui du transport, est financé par la commune. La municipalité souhaite que tout enfant sortant de notre école sache nager ou, tout au moins, n'ait pas peur de l'eau.

Pour la maternelle, des sorties en forêt sont organisées à plusieurs périodes de l'année. Elles permettent de découvrir le rythme des saisons ainsi que les richesses de la nature.

Un des objectifs pédagogiques de cette classe est de travailler sur l'espace proche (l'école, le village). Ainsi les PS ont découvert la poste et ses services.

Les élèves ont découvert le secret de la recette de la galette des rois en visitant la boulangerie du Mesnil-sur-l'Estrée. Plus tard, ils visiteront la mairie, afin de distin-



La journée de décharge de direction est assurée chaque jeudi par Mlle Rouillard. Elle permet à Mme Carrée, directrice, de réaliser le travail administratif nécessaire à la gestion d'une école.

Une AVS (assistante de vie scolaire) est également présente au sein de l'école. Elle aide à la fois à la préparation matérielle de certaines activités, ainsi qu'à l'encadrement d'ateliers pédagogiques.

Les horaires de l'école sont les suivants : 9 h 00 – 12 h 00 et 14 h 00 – 17 h 00.

Un temps d'aide personnalisée est proposé aux élèves ayant des difficultés pour l'acquisition de notions particulières. Il s'agit

tant l'entretien. Un mur de séparation a été construit dans les toilettes des maternelles pour préserver l'intimité des enfants.

Nous souhaitons qu'un effort supplémentaire soit fourni dans le domaine des outils informatiques, afin de préparer les élèves au monde de demain.

Une journée de prévention routière a été proposée aux élèves de CM 1-CM 2. La matinée a été consacrée au rappel des règles de sécurité. L'après-midi, un parcours ayant été installé dans la cour, les élèves étaient invités à le suivre à vélo, tout en respectant les consignes données par les gendarmes.





Au cours de l'année scolaire (2009-2010), une journée récréative au parc ASTERIX a été proposée aux classes de CE 2-CM1-CM2.

L'art de la fauconnerie n'a plus aucun secret pour les élèves de la PS au CE1 qui ont assisté à un spectacle au bois des aigles, à Verneuil.

En fin d'année scolaire 2010-2011, les élèves de PS au CE1 visiteront le château du Blanc-Buisson, construit sous le règne de Philippe le Bel, en



1290, sans doute l'un des derniers vestiges de cette architecture, à la fois civile et militaire de l'après Moyen Age, dans le pays d'Ouche.

guer les locaux des acteurs de la vie communale.

Un spectacle pour Noël a été offert à tous les enfants, au Foyer communal, le mardi 4 janvier 2011. La compagnie « Berlingot » nous a présenté sa pièce *Grandir*, mélangeant marionnettes et acteurs. Un grand-père raconte à son petit-fils la genèse de « la révolution des boutons » qui se produira en 2060, provoquée par tous les enfants de la terre.

Du 6 au 15 avril 2011, ce sera le grand départ des élèves de CE 2-CM 1-CM 2, pour une classe « découverte » à Erquy, important et authentique port de pêche de Bretagne, capitale de la coquille Saint-Jacques. Des ateliers de découverte du littoral, ainsi que diverses visites, leur per-

mettront d'appréhender l'environnement. Il est également prévu des activités sportives.

En juin 2010, la kermesse organisée en coopération avec le comité de parents d'élèves, a connu un vif succès. De nouveaux jeux ont été présentés ; ils ont fait la joie des petits et des grands. Les fonds récoltés lors de cette manifestation serviront à financer de futurs voyages scolaires.

Nous vous donnons rendez-vous pour notre carnaval 2011 dont le thème sera « les dessins animés. » Il aura lieu le 7 mai 2011.



Des parents impliqués dans notre village

Dans chaque école de France, il y a un conseil d'école

Le conseil d'école est composé des membres suivants :

- de l'inspecteur de l'Éducation nationale de la circonscription qui assiste de droit aux réunions et en est le président (IEN) ;
- du directeur de l'école qui devient président si l'inspecteur de l'Éducation nationale est absent ;
- du maire ou de son représentant ;
- des enseignants de l'école, instituteurs ou professeurs des écoles ;
- d'un des maîtres du réseau d'aides spécialisées, s'il existe dans l'école ;
- des représentants des parents d'élèves élus lors d'élections qui ont lieu en octobre (le comité de parents) ;
- du délégué départemental de l'Éduca-

tion nationale chargé de visiter l'école (DDEN).

Pour l'année scolaire 2009/2010, les parents élus (comité de parents) sont : Mme Druel Yannicke, Mme Suray Vanessa, Mme Beaufour Isabelle, Mme Wastiaux Lizi, Mme Delhalle Stéphanie, Mme Mayot Henriette, Mme Perrault Stéphanie, Mme Gabel Cécile, Mme Barcq Véronique.

Depuis septembre 2008, date de l'instauration du « soutien scolaire », la pause méridienne s'étend de 12 h 00 à 14 h 00.

Depuis ce jour, en raison d'une pause repas importante et surtout en période hivernale, le comité de parents a souhaité créer des activités pour les élèves prenant leur repas à l'école. Ces activités (peinture, etc.), ont lieu dans la salle de sport avec un petit groupe d'enfants chaque fois différent ; elles sont encadrées par des parents

disponibles. Par ailleurs, il y a eu la visite de l'imprimerie Firmin-Didot, organisée par Mme Druel.

Pour financer les sorties scolaires les parents élus ont proposé diverses animations :

- la confection de cartes de Noël pendant la pause méridienne puis vente aux parents (en raison du temps froid, celle-ci n'a pas eu lieu. Les cartes seront mises en vente de nouveau en décembre 2010) ;
- la vente de crêpes (annulée en raison de la neige) ;
- l'organisation d'une soirée coucous à la salle des fêtes le 19 mars 2010 qui a réuni 44 adultes et 26 enfants ;
- l'organisation d'une kermesse le 26 juin 2010.

Véronique BARCQ

Le conseil municipal a choisi de proposer, chaque trimestre, un repas d'agriculture durable au restaurant scolaire, en lien avec le lycée agricole de Chambray dans l'Eure. Le lycée a choisi cette formule pour :

- promouvoir l'agriculture durable dans le département ;
- créer un lien entre l'alimentation dans les cantines scolaires et l'agriculture durable ;
- créer un réseau de producteurs et les mettre en relation avec les jeunes du lycée et les enfants des écoles communales.

Mais que veut dire agriculture durable ?

« Avant de parler d'agriculture durable, il est essentiel de parler de développement durable. Cette notion est apparue au « sommet de la Terre pour l'environnement et le développement » à Rio de Janeiro en 1992 et fut définie comme « le développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre à leurs propres besoins ». Et c'est de cette notion de futur que prend tout son sens le terme de durabilité, devenu aujourd'hui mot courant du vocabulaire médiatique et politique. Le développement durable se veut être un développement reposant sur trois piliers fondamentaux que sont la viabilité économique, l'équité sociale et la santé environnementale. Si cette base n'est pas équilibrée, alors le développement en question ne durera pas longtemps et sera un frein au développement des « générations futures ».

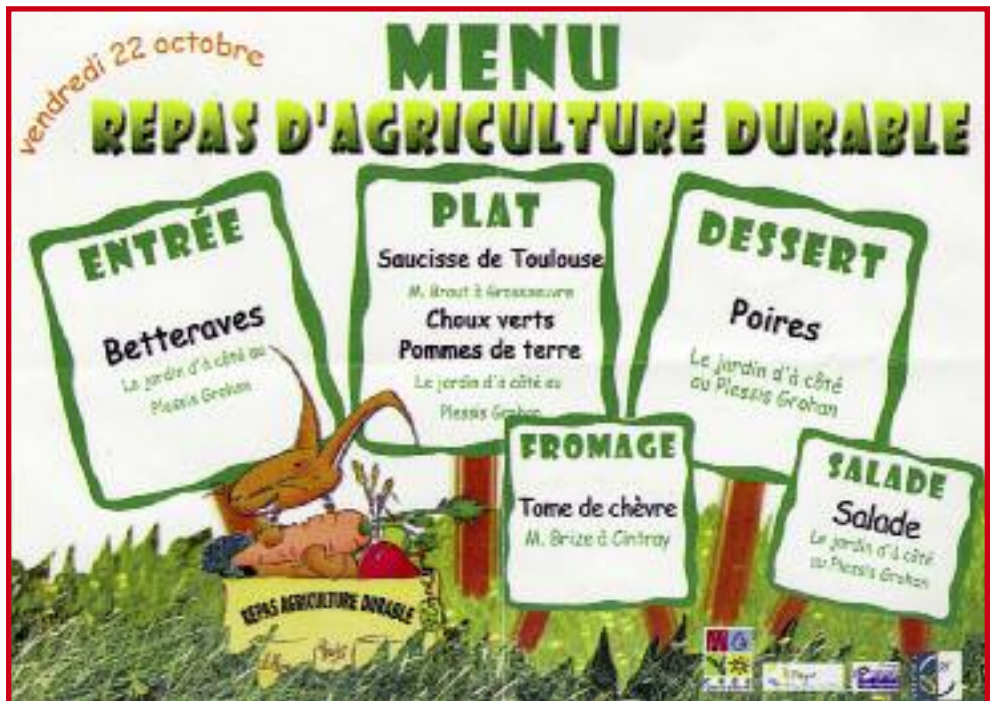
L'agriculture durable n'est autre que l'application du développement durable au modèle agricole. En effet, l'agriculture doit nourrir les quelques milliards de personnes présentes sur cette terre, en pensant aux « générations futures ». Et cette durabilité de l'agriculture a besoin d'un équilibre entre le **pilier économique** – tout agriculteur doit pouvoir vivre décemment de sa production, le **pilier social** – l'accès à une nourriture de qualité pour tous, et le **pilier environnemental** – l'agriculture ne doit pas détruire son environnement qui est la base même de son existence.

A la sortie de la Seconde Guerre mondiale, les techniques agricoles ont évolué avec la modernisation des machines agricoles et l'apparition de divers engrais chimiques permettant de fertiliser les sols et autres pesticides capables d'éradiquer certains parasites des cultures (champignons, insectes, mauvaises herbes). L'engouement d'un tel progrès permettant l'augmentation des rendements et encouragé par les industries pétrochimiques, a conduit à une utilisation non raisonnée de ces produits. Mais c'était sans prendre en compte l'effet bien souvent néfaste sur l'environnement et sur la santé. L'excédent de produits chimiques mis dans les sols est entraîné par les eaux de pluie jusque dans les bassins souterrains d'eau douce, entraînant une pollution qui

bouleverse ces milieux et pouvant se retrouver dans l'eau du robinet. De même, les pesticides dégradent la diversité de la faune du sol (vers de terre, insectes...) : faune qui a un réel rôle dans la qualité et le maintien des sols. Aujourd'hui, de plus en plus de parcelles ont perdu la majorité de la diversité de cette faune causant ainsi une baisse de leur fertilité et une érosion, voire une désertification des sols. La durabilité même

revenu convenable à chaque exploitant et en utilisant le moins possible de produits chimiques ? C'est à cette question qu'essaie de répondre l'agriculture durable.

Aujourd'hui, l'agriculture durable a plusieurs visages. Que l'on parle d'agriculture de conservation qui essaie de préserver au mieux la qualité des sols, d'agriculture biologique qui n'utilise aucun produit chimique ou de lutte intégrée qui utilise cer-



de l'agriculture est alors remise en cause. Comment peut-on espérer nourrir les générations futures si l'on cause de trop grands dommages sur le support même de l'agriculture : le sol ? Il y a alors de réels enjeux auxquels l'agriculture actuelle doit faire face. L'un d'eux est bien évidemment d'être plus économe en produits chimiques.

Cependant, après soixante ans d'utilisation, certains dégâts sont déjà faits. On ne peut alors pas demander aux agriculteurs d'arrêter toute utilisation de ces produits sans leur apporter un minimum d'aide. Car ce serait ne plus prendre en compte le pilier de la viabilité économique qui assure de pouvoir vivre de son exploitation. Les politiques, les industriels et les communautés scientifiques ont donc un devoir important dans l'accompagnement de l'agriculture et de sa marche vers la durabilité. Comment produire assez pour nourrir des milliards de personnes tout en assurant un

tains insectes pour lutter contre d'autres insectes qui ravagent les cultures, on parle toujours d'agriculture durable. Et chacun a son rôle à jouer : vous politiciens, devez mettre en place les plans adéquats pour veiller aux générations futures. Vous scientifiques et agriculteurs, devez continuer à développer des méthodes toujours moins néfastes pour l'environnement. Vous industriels, devez aider aux financements de ces recherches. Et vous consommateurs, oui vous aussi, votre rôle, et pas des moindres, est d'être attentif à ce que l'on met dans vos assiettes ! »

Benjamin LOUIS, ingénieur agronome

Ce repas trimestriel est plus coûteux qu'un repas classique, mais ainsi nous participons à maintenir l'équilibre des « trois piliers ».



Église Sainte-Marie-Madeleine

Notre petite église est depuis le 22 septembre 2010 inscrite, en totalité, au titre des Monuments historiques, par arrêté préfectoral MH – 2010 – N° 3.

Historique

Au XIII^e siècle est attestée l'existence de la

La cohérence du dessin, la profusion des décors, le nombre des personnages et la richesse des couleurs en font une série très représentative de son œuvre.

La thématique des vitraux de François Décorchemont datant seulement de 2007, nous avons entrepris la démarche auprès



paroisse Sainte-Madeleine d'Heudreville située à l'extrême sud de l'Eure sur le rebord du plateau de Saint-André, à proximité de l'Avre.

L'édifice, de plan rectangulaire très allongé, a été largement reconstruit à la fin du XV^e siècle ou au début du XVI^e siècle, en maçonnerie de silex liée au mortier.

De 1864 à 1865 l'architecte Cissey y intervient lourdement : il en reperce les baies, surélève la nef et déplace le clocher, selon toute vraisemblance, grâce au don de la famille Firmin-Didot dont l'imprimerie est implantée dans la commune.

C'est sans doute à la fin du XIX^e siècle qu'est réalisée la décoration intérieure en grande partie encore existante aujourd'hui.

En 1944 les bombardements alliés touchent l'église et détruisent ses vitraux.

Sous l'égide de l'abbé Adeline, avec des fonds privés et publics, François Décorchemont réalise pour le chœur, en 1947, une série de quatre verrières évoquant notamment saint Jean, sainte Madeleine et le Bon samaritain, sous forme de trois ou quatre scènes successives se lisant en S du haut vers le bas.

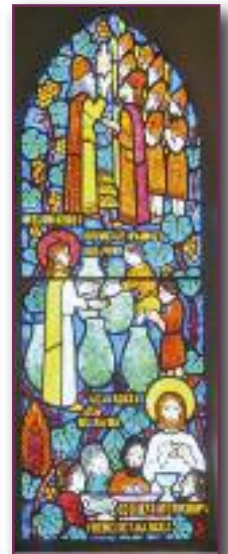
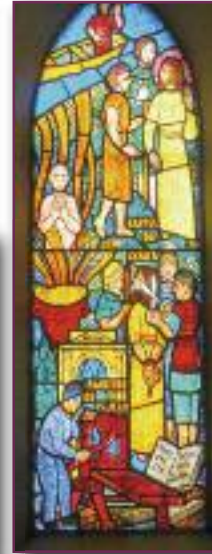
de la « Conservation régionale des Monuments historiques » afin de pouvoir prétendre à la protection de ce patrimoine. C'est donc dans le cadre de cette thématique que l'église est inscrite au titre des Monuments historiques (*).

Les murs de l'église sont devenus de véritables éponges à cause de travaux effectués



à l'encontre des bonnes pratiques de l'art. Un enduit en ciment gris a été maçonné de part et d'autre des soubassements, certainement pour cacher l'humidité, mais malheureusement c'est l'effet inverse qui s'est produit, car les murs ne respirent plus et l'eau montante reste emprisonnée à l'intérieur des murs.

De ce fait les boiseries et les peintures ont



énormément souffert. Les architectes des Monuments historiques nous ont donc conseillés.

Les premiers travaux devraient consister à poser des gouttières, d'une part, et d'éviter, d'autre part, que l'eau ruisselant du sol, ainsi que celle venant des descentes de gouttières, ne stagne au pied des murs.

Ensuite, les murs devront être piquetés et enduits de chaux.

Étant tenu de respecter les normes des Monuments historiques, nous devons faire appel à des spécialistes de l'art et obtenir l'accord de la CRMH afin de bénéficier des subventions.

Sachant que la commune n'est responsable que de l'entretien du bâtiment, je suggère, qu'en parallèle, une association de soutien pour la sauvegarde de notre église soit créée, car l'intérieur mérite d'être rénové. La Fondation du patrimoine peut également nous aider sous certaines conditions.

A bon entendeur...

Pour les gens intéressés, une plaquette plus détaillée relatant l'évolution de l'église dans le temps sera apposée à l'intérieur de celle-ci.

(*) Sources : CRMH de Haute-Normandie.



Bernard DUPLAT,
adjoint au maire du Mesnil



Yad Vashem (Justes parmi les nations)

Le 23 juin 2010, à partir de 11 h 00, a eu lieu à Abondant (Eure-et-Loir) la cérémonie des « Justes » et l'attribution de diplômes d'honneur avec médailles des Justes parmi les nations à René et Geneviève Gastelais-Moreau.

Le présent diplôme atteste qu'en sa séance du 27 octobre 2008 la commission d'hommage aux Justes des nations nommée par l'Institut commémoratif des martyrs et des héros Yad Vashem, sur la foi des témoignages recueillis par elle, a rendu hommage à René et Geneviève Gastelais-Moreau (habitant le Mesnil-sur-l'Estrée et aujourd'hui décédés) qui, au péril de leur vie, ont sauvé des juifs persécutés pendant la période de la Shoah en Europe. Leur nom sera honoré à tout jamais, gravé sur le mur des Justes des nations au mémorial Yad Vashem à Jérusalem.

Jérusalem, Israël, 24 février 2009

Signé : Avner Shalev

Pour l'institut Yad Vashem

Signé : Jacob Courbel

Pour la commission des Justes

Le témoignage et l'élaboration du dossier ont été effectués par Anna Ringard, épouse Dittmann, pour faire rendre hommage aux deux personnes citées dans le diplôme dont le comportement pendant la guerre, et en particulier envers sa famille, a été tout à fait exemplaire. Elle raconte : « Nous sommes restées longtemps chez les Gastelais au Mesnil-sur-l'Estrée. Ces derniers avaient deux enfants, Jean-Claude et Jean-Paul, à peu près de mon âge. Puis, comme il ne fallait pas risquer d'attirer l'attention, les parents de Geneviève, M. et



Mme Moreau, de très braves gens, anciens agriculteurs assez aisés, qui avaient une belle demeure à Abondant, nous ont accueillies sans hésiter, bien que conscients du danger encouru : j'avais cinq ans et demi, en août 42. »

« ... Entre-temps et après nous, les Gastelais avaient donné refuge à un ami de M. Breton, Pierre Brand, résistant et franc-maçon qui avait travaillé à la préfec-

ture d'Évreux et qui a sans doute aidé pour des faux papiers ; puis il avait compris qu'il valait mieux disparaître... ».

Les témoignages se poursuivent ainsi pendant de longues pages encore.

La cérémonie des Justes, à Abondant, fut silencieuse, empreinte d'une émotion saisissante. Mme Anna Ringard, le ministre israélien de la culture, M. le maire d'Abondant, M. le préfet d'Eure-et-Loir, MM. les députés d'Eure-et-Loir et MM. les maires des communes concernées étaient tous présents.

Après la remise des diplômes les enfants des écoles ont chanté ou lu plusieurs textes ayant un lien direct avec la Shoah. L'assistance a été particulièrement touchée par « Nuit et brouillard ».

La cérémonie s'est achevée sur les paroles qui sont inscrites sur le monument de Yad Vashem : *Quiconque sauve une vie, sauve l'univers tout entier.*

Norbert CAYUELA



Le ministre israélien remettant le diplôme



Enfants Gastelais-Moreau recevant le diplôme à la place de leurs parents décédés

Cadre de vie

SA MAJESTÉ L'ARUM !

Sauf dans le Midi et le Sud-Ouest, sa rusticité n'est pas garantie. Il y a une trentaine d'années, l'arum, de la famille des aracées était le roi des plantes d'orangerie (partie d'un jardin d'agrément où l'on dispose des orangers en caisse), depuis tombé dans l'oubli, le voilà qui réapparaît blanc ou de couleur.

L'arum est une fleur à couper qui tient longtemps en vase et avec laquelle on peut faire de ravissants bouquets.

Planter des arums au Mesnil-sur-l'Estrée c'est facile grâce aux conseils de M. et Mme Goumas Daniel, Grande-Rue.

La racine de l'arum est un rhizome qu'il faut planter dans une bonne terre franche et légèrement enrichie de tourbe, à raison d'une pelletée par plante. Recouvrez-le de 5 cm de terre et arrosez aussitôt après abondamment car l'arum est un assoiffé, il lui faut donc beaucoup d'eau durant sa végétation, et d'avril à juillet alors il vous offrira ses fleurs inimitables. En octobre vous couperez les feuilles à 5 cm du sol.

Afin qu'elle résiste à l'hiver et reflorisse l'année suivante, recouvrir la souche de cageots de bois, mettre dessus un film hivernal (à acheter en jardinerie) ; protéger avec un plastique qui sera callé avec des briques ou des pierres.

Après les gelées (vers le 15 mars environ) ouvrir, observer le développement des plants et quand vous le jugez possible en fonction du temps, enlever les protections. Vous aurez des fleurs fin mars, début avril selon les années. Pour la multiplication, prélevez les rejets qui apparaissent en périphérie des souches en avril.



L'aventure au bout du bâton

C'est en partant de la mairie, le vendredi à 14 h 15, que vous pourrez user vos chaussures de marche.

Voici une randonnée à faire à partir du Mesnil.

Les trois ponts des Forges

Face à la mairie du Mesnil-sur-l'Estrée, partez à gauche vers la rue commerçante. Au rond-point du château continuez sur la route de Louÿe.

A l'embranchement, prenez la route à droite.

A la lisière de la forêt, prenez à droite le chemin des Romains.



Vous remarquerez les piliers d'un ancien portail qui délimitent, au nord, la propriété des Firmin-Didot.

Prenez la rue du Stade puis empruntez la sente des Duval (où vous pouvez voir un cormier, espèce en danger).



A votre gauche, vous remarquerez les restes d'un portail qui marque la « frontière » entre les communes de Muzy et du Mesnil. Prenez le premier sentier à droite qui vous ramène sur la D 76.



Tournez à gauche. Vous pouvez voir l'ancien arsenal des pompiers.

Laissez à votre gauche la cité du Gros-Chêne.

Tournez à gauche et empruntez la Côte noire.

Sur votre droite, vous remarquerez les traces de la première boulangerie du Mesnil créée par Arthur Letur, au XIX^e siècle.

A l'embranchement, prenez à gauche. Vous pourrez apercevoir une chapelle qui mériterait d'être rénovée. Découvrez l'ancienne école Marie-Immaculée construite au départ pour instruire les jeunes filles afin qu'ensuite elles puissent être formées à la typographie. Elle a été fermée le 31 août 2006.

Prenez la D 50 à droite. Observez l'immeuble à gauche construit le long de la rivière: le moulin d'Auger, ancien moulin à blé, puis moulin à papier, devenu entrepôt avant d'être aménagé en appartements. Observez les vannages qui servent à réguler le débit de l'Avre.

Longez l'Avre par le chemin qui appartient à l'association « Les pêcheurs rémois ». De nombreux oiseaux y ont pris leur quartier. Tournez à gauche après un joli jardin et passez trois petits ponts.

Après l'étang des Forges (vous avez la possibilité d'y pêcher), tournez à droite et suivez le chemin jusqu'à l'église de Vert-en-Drouais. Longez le camping puis empruntez la ruelle l'Abbé.

Tournez à droite et suivez le sentier jusqu'au cimetière de Vert-en-Drouais.

Tournez à gauche. Prenez la route face à l'entrée du cimetière puis traversez la rue de l'Épée qui va au Plessis-sur-Vert.

Prenez la sente en face en direction du passage à niveau. Tournez à droite après celui-ci. Prenez le chemin qui longe la voie ferrée Paris-Granville.

En laissant le pont de la voie ferrée à votre droite, traversez la route D 312-9 et prenez le premier chemin à droite. Appréciez la beauté de la nature dans ce petit chemin. Puis passez sous le pont de la voie ferrée et tournez à gauche.



Avant la gare de Saint-Germain-sur-Avre, tournez à droite rue de la Gare.

Suivez la route et passez sur le pont d'où vous pouvez admirer le salon de lecture... Prenez la rue de Fontaine à gauche (un lavoir y est encore utilisé !) puis tout de suite à droite un chemin qui grimpe vers l'église de Saint-Germain.

Prenez la rue Principale en face (qui grimpe) puis la rue des Deux-Côtes.

Au carrefour avec la rue de Normandie, empruntez le sentier en face.

Puis suivez la route dite de Toisley jusqu'au Mesnil.



Vous passerez devant l'église inscrite aux « Monuments historiques ». Si vous entrez dans le cimetière, vous pourrez y voir la tombe de Sarda Garriga, libérateur des esclaves de l'île de la Réunion.

Après avoir admiré la vue sur la vallée, vous passerez devant l'ancienne mairie du village (l'ancienne école de garçons est dans la cour). Si vous le souhaitez, vous pourrez vous relaxer en prenant un verre chez « Lily et José », tout en dégustant les pâtisseries de Thierry Gourdon.

Janine BABIN et Jocelyne CAHOURS



Fascicule disponible en mairie pour plus amples renseignements.

En vous promenant le long de l'Avre, vous pouvez apercevoir la truite « fario » une sauvage grandeur nature

Famille : salmonidés.

Nom latin : *salme trutta fario*.

Noms familiers : mouchetée, troucia, trouette, truche, truiton, zébrée.

L'intérêt pour la pêche

Poisson sauvage, combatif et rusé, la truite « fario » a tellement passionné des générations de pêcheurs qu'ils pratiquent pour la prendre, une multitude de techniques. Sa reproduction est protégée par la fermeture de la pêche entre septembre et mars. Il existe une grande variété de truites et une multitude de souches, mais les spécialistes s'accordent à dire que toutes ces formes relèvent d'une même espèce : la truite « fario ».

Sa taille légale de capture se situe entre 18 et 25 cm selon les régions. Sa taille adulte varie de 20 à 70 cm, pour un poids de 200 g à 10 kg. Dans les grands lacs, les plus grosses peuvent atteindre le mètre et peser jusqu'à 15 kg.

Sa répartition et son habitat

La truite « fario » est le symbole des eaux pures, limpides et (relativement) épargnée par la pollution. Elle donne son nom à la zone piscicole (1) à l'amont des rivières, celle des torrents et des cours d'eau riche en oxygène. Mais elle s'adapte aussi aux eaux plus chaudes des rivières de plaine. Présente partout, tant dans les lacs que dans les ruisseaux minuscules, où elle remonte parfois pour frayer.

C'est un poisson territorial (2). Elle occupe un poste défini (3) et respecte une certaine hiérarchie : la plus grosse est la mieux placée pour intercepter la nourriture.

Sa reproduction

En automne, les géniteurs remontent la rivière, à la recherche de fonds de graviers, les frayères, qu'ils trouvent souvent dans des petits tributaires (4). Au cœur de l'hiver, quand l'eau est entre 5 et 10 °C, la



femelle creuse un nid dans les cailloux et y pond quelques centaines d'œufs (en principe 1 000 à 2 000 par kilo de son poids) que le mâle féconde. Recouverts de cailloux, les œufs éclosent environ deux mois après.

Son alimentation

La truite est un carnassier, au régime alimentaire très varié : invertébrés (5), batraciens et poissonnets, notamment les vairons.

Patrice VERGER

(1) Les facteurs écologiques les plus susceptibles d'influencer la répartition des espèces de poissons sont le courant, la quantité d'oxygène dissous, la température, sans oublier, naturellement, les facteurs nutritionnels (proies animales ou végétaux à brouter) qui, eux aussi, en sont largement tributaires. Ce sont ces facteurs qui déterminent, essentiellement, la classification en zones piscicoles. Il y a la zone à truite, à barbeaux, etc.

(2) Qui a un territoire bien précis.

(3) Dans le groupe.

(4) Affluents.

(5) Insectes, vers, mollusques, crustacés.

Sur la route de Toisley, une plante singulière : le sarrasin



En 1975, il y avait cinq agriculteurs sur notre commune ; aujourd'hui, il n'en reste qu'un seul. Les 350 hectares de terres cultivables du Mesnil sont actuellement exploités par sept ou huit agriculteurs. Grâce à eux, les paysages sont mis en valeur. Par ailleurs, ils ont le souci de maintenir la population animale par divers moyens. L'un d'eux est de semer des végétaux qui plaisent au gibier.

Au détour d'un chemin, à l'orée d'un bois sur la route de Toisley, vous avez pu observer, lors de vos promenades, une parcelle de **sarrasin**.

Le sarrasin (blé noir) est une plante à fleurs, annuelle, de la famille des polygonacées, cultivée pour ses graines. Malgré son appellation courante de **blé noir**, le sarrasin n'est pas une graminée, et n'est pas une espèce du genre regroupant les variétés de blé. Il est dépourvu de gluten, ce qui le rend difficile à utiliser pour la confection des pâtes et du pain. Il est utilisable dans la confection de produits destinés **aux personnes intolérantes au gluten**.

Autrefois, très cultivé dans les régions à sols pauvres et acides, en Europe centrale, en Russie, en Amérique du Nord ainsi qu'en France (Bretagne, Normandie, Limousin, Auvergne, Pyrénées). Aujourd'hui il est utilisé pour :

– **l'alimentation humaine** : les graines sont parfois consommées comme les céréales (riz, blé...) notamment en Pologne, Russie et Ukraine. Elles peuvent aussi être moulues. La farine, au goût âcre, est utilisée pour la confection de galettes (dite de blé noir) plus particulièrement en

Bretagne. Les vrais blinis se font à partir de cette farine et celle de froment (pour moitié). Mouillés de beurre fondu et de crème fraîche ils constituaient un repas de base à l'est de la Pologne d'avant la Seconde Guerre mondiale ;

– l'alimentation animale.

Par ailleurs, c'est une **plante mellifère**. Dans le cadre de l'année internationale de la biodiversité 2010, un projet pilote est en cours dans la région Franche-Comté visant à cultiver des surfaces de sarrasin pour permettre aux abeilles d'utiliser le pollen produit par ces plantes comme élément nutritif. On peut le voir aussi dans certaines parcelles car l'appétence du gibier pour cette plante est bien connue. Il permet de familiariser progressivement les animaux aux jeunes graminées et légumineuses qui se développeront sur la parcelle. De même, il permettra au gibier de s'habituer à venir sur les lieux et de s'y cacher.

Christian VINCENT
et Jean-Pierre BOUDIER



Près du stade, sente des Duval, une espèce en danger : le cormier

Famille : rosacées (*sorbus domestica* L.).
Période de floraison : d'avril à juin. Type de fruit : drupe, appelée corme.

Habitat type : bois caducifoliés (les feuilles tombent chaque année). Aire de répartition : pourtour méditerranéen.

Connaissez-vous ce bel arbre ?

C'est une espèce à l'écorce brun-orange, aux feuilles caduques pennées (1) et aux fleurs blanches. Ses fruits verts sont tachetés de brun-rougeâtre à maturité et peuvent ressembler à de petites pommes ou à des poires selon les cultivars (végétal résultant d'une sélection, d'une mutation ou d'une hybridation, naturelle ou provoquée, et cultivé pour ses qualités agricoles).

On confond souvent le cormier avec le sorbier des oiseleurs. Le cormier demande beaucoup de lumière.

C'est un arbre à forte croissance et à axe continu, capable de développer une grande cime (houppier). Son bois est très dense :

800 à 900 kg/m³ (par comparaison le chêne fait 700 à 800 kg/m³ et le merisier 550 à 600 kg/m³). Sa longévité moyenne est de 150 à 200 ans.

Ses fruits, cormes ou sorbes, comestibles après bletissements (comme la nèfle), servent aussi à préparer une boisson faiblement alcoolisée (piquette de corme) ou cormé tout comme le poiré. On peut en faire des pâtes de fruits, des confitures.

Son bois servait à la fabrication des manches à outils particulièrement résistants. Il a été longtemps le plus prisé pour la fabrication d'outils (rabots), pour la fabrication des dents de roues de moulins ainsi que pour la fabrication de règles.

Le cormier a des ennemis naturels comme les insectes et les champignons parasites ; le chancre nectrien (ou chancre européen) est à redouter pour sa virulence.

C'est un arbre de plus en plus rare ; il figure sur la liste des espèces en danger.

De nombreux noms de villages sont issus



de cet arbre : Le Cormier (près de Saint-André).

Vous en verrez un beau spécimen (magnifique à l'automne par la couleur jaune de son feuillage) en vous promenant sente des Duval au Mesnil.

(1) Se dit des feuilles composées de folioles réparties de chaque côté d'un axe médian à la manière des barbes d'une plume ; il a de 13 à 21 folioles.

Jacques ROBQUIN

Un animal de nos bois



Le chevreuil est un animal de petite taille. Le mâle est appelé « brocard » et la femelle « chevrette ». Il possède de grandes oreilles qui lui permettent de saisir les sons à une grande distance. Son odorat, très développé, compense sa vue médiocre qui est basée sur le mouvement.

Seul le brocard porte des bois. Leur pousse a lieu en hiver et dure généralement 2 à 3 mois. Les bois sont recouverts d'une peau appelée velours que les brocards perdent de mars à juin. La chute des bois a lieu en octobre-novembre, rarement après. Les bois atteignent 25 cm de long.

La hauteur du mâle est de 55 à 80 cm, celle

de la femelle de 55 à 70 cm.

Le chevreuil se nourrit surtout de pousses et de feuilles d'arbres, ronces, framboisiers, lierre, noisetiers, secondairement de plantes herbacées. Il consomme aussi des champignons, glands, faines (fruits comestibles du hêtre) et plantes cultivées dans une proportion voisine de 3 à 4 kg par jour.

En liberté, le brocard peut vivre 7 à 8 ans et la chevrette un peu plus, mais son âge dépasse rarement 15 ans.

Le chevreuil est un animal craintif et curieux. On le rencontre de préférence au lever et au coucher du soleil, le plus souvent en lisière de forêt. Il n'est pas rare cependant de le voir en pleine journée en bordure de route ou au beau milieu d'un champ. Son comportement change parfois à certaines périodes de l'année, notamment pendant le rut et pendant la période de chasse.

Lorsqu'ils naissent, les petits appelés « faons » sont tachetés et n'ont pas d'odeur

corporelle. Cette particularité n'est pas un hasard.

Le faon attire un certain nombre de prédateurs, principalement le renard. Lorsque la chevrette perçoit un danger, elle frappe le sol avec son sabot. Ce bruit caractéristique déclenche chez le faon un réflexe naturel qui lui indique de se coucher sur le sol sans bouger. Par ailleurs, le pelage du faon se confond parfaitement avec le reflet du soleil qui passe au travers des feuilles, le rendant difficile à localiser en sous-bois. Mais la nature ne s'en est pas tenue qu'à cela. Les prédateurs, s'ils sont trompés par la vue et l'ouïe, sont rarement abusés par l'odorat. C'est la raison pour laquelle le petit ne dégage pas d'odeur corporelle durant les premières semaines de la vie.

Christian VINCENT



La pêche au Mesnil-sur-l'Estrée



Vous avez la possibilité de pêcher sur la commune du Mesnil-sur-l'Estrée. La pêche est gérée par l'association des « Pêcheurs rémois ». Elle a la dénomination suivante : AAPMA (Association agréée de pêche, pisciculture en milieu aquatique).

L'association a été créée en 1965 par M. Serge Boulier, auquel a succédé en 1985, M. Michel Houel. Depuis 2002, elle est dirigée par votre serviteur.

Nous avons 6 km de rives à gérer, plus un étang sur la commune de Saint-Rémy-sur-Avre.

Les rives sur lesquelles les pêcheurs peuvent pratiquer leur loisir se situent sur les communes de Saint-Rémy-sur-Avre, Vert-en-Drouais, Muzy et Mesnil-sur-l'Estrée.

En 2010, 345 pêcheurs ont pris leur permis de pêche, ce qui fait de notre association l'une des plus importantes de la vallée d'Avre.

Notre rôle consiste à entretenir la rivière Avre : environ 500 heures de nettoyage sont effectuées chaque année par les membres du bureau, afin de satisfaire le plus grand nombre.

Nous procédons chaque saison à des lâchers de truites adultes pour un poids de 650 kg, mais également à la mise à l'eau de 5000 truitelles.

Nous procédons également au contrôle des populations piscicoles de notre rivière en pratiquant des pêches électriques (les poissons sont capturés pour être pesés, mesurés, puis remis à l'eau).

Informations pratiques

Les cartes de pêche sont en vente chez notre dépositaire, le bar-épicerie « Chez José et Lily ».

Prix de vente des cartes :

– 68 € pour les adultes ;

– 15 € pour les moins de 18 ans ;

– 3 € pour les moins de 12 ans ;

– 85 € pour la carte interfédérale (73 départements).

Pour conclure ces quelques lignes, je voudrais, au nom des « Pêcheurs rémois », vous souhaiter une bonne année de pêche.

Ouverture de la pêche sur l'Avre, le samedi 12 mars 2011.

Patrice VERGER

Mesnil Hold'Em

Active depuis maintenant trois années complètes, notre association se porte bien. Forte de ses quarante-cinq adhérents, le « Mesnil hold'em » a pour simple but de faire découvrir le poker dit « hold'em » et d'essayer de « progresser », tout en rencontrant d'autres clubs aux alentours.

Nous nous affrontons au travers de tournois et nous nous entraînons le jeudi soir de 20 h 00 à 23 h 00 environ.

De bonnes « perfs » sont à souligner, avec notamment une quatrième place à la ligue française de poker sur vingt-neuf équipes engagées. Au club, esprit de convivialité et de respect d'autrui sont prônés.

Pour toutes découvertes ou renseignements sur « Mesnil hold'em », n'hésitez pas à nous contacter.

E-mail : mesnil.holdem@orange.fr

L'âme du vitrail

Créée le 10 novembre 2007, « L'âme du vitrail » réunit à ce jour dix-sept adhérents qui se rencontrent, un samedi sur deux de 14 h 00 à 18 h 00, au foyer communal. Il y règne une ambiance cordiale et constructive, chacun réalisant avec méthode et application le sujet qu'il a imaginé et dessiné. Lors d'une exposition à Courdemanche, ainsi qu'au marché de Noël de Saint-Germain-sur-Avre, nous avons pu expliquer notre méthode de travail à un public très intéressé. Pour enrichir nos créations aussi bien sur le plan technique que sur le plan artistique,

l'association a planifié plusieurs visites :
– dans l'atelier « Histoires en Lumière » de deux maîtres verriers : Anne Ellul et Helder Da Silva à Breteuil-sur-Iton ;
– au musée du verre à Conches-en-Ouche ;
– à la cathédrale de Chartres où nous avons pu bénéficier d'une visite privilégiée.

Pour remercier la municipalité de son soutien, un vitrail destiné à la mairie a été conçu par l'ensemble des adhérents.

Lucien SANCHIONI, président



Une fois encore, le Mesnil a fait fort !

Grâce à votre générosité, nous avons recueilli 3162,96 € pour le TÉLÉTHON.

Bravo et un grand merci à tous, vous qui avez participé d'une manière ou d'une autre à cette grande victoire. C'est une réussite.

Le TÉLÉTHON, c'est la possibilité pour chacun de nous, de faire bouger les choses, d'innover dans l'intérêt général et de se mobiliser pour la médecine de demain contre les maladies neuromusculaires grâce aux biothérapies. Aujourd'hui, plus de 3 millions de personnes en France et près de 30

millions en Europe sont touchées par ces maladies dites « rares ». Elles espèrent beaucoup en ces thérapies innovantes.

L'AFM a donc fait le choix d'une stratégie d'innovation dans ce domaine mais également dans la technologie (aides-techniques) et dans le social. Par vos dons, vous avez contribué au financement de ces travaux avec un enjeu clé, « la transparence ». Je vous donne donc rendez-vous pour le TÉLÉTHON 2011.

Sylvette BROUCKE, coordinatrice



2011 : à nouveau deux dons du sang au Mesnil-sur-l'Estrée



L'association continue ses actions envers les malades.

Le 10 novembre 2010, l'association a remis un chèque de 15 000 € au docteur Le Prêtre du centre Becquerel de Rouen pour la recherche sur « l'utilisation du Petscan en cas d'infection pendant les traitements de chimiothérapie ».

TOM pousse ... LA MOELLE reste à l'écoute des personnes atteintes de cancer, alors n'hésitez pas à transmettre nos coordonnées si vous connaissez des patients, des familles concernés par cette maladie. Nous essayerons de les aider en fonction des moyens de l'association, en leur proposant notamment de s'évader un peu de la maladie par la prise en charge d'activités ou en leur permettant de réaliser un désir particulier.

Depuis mars, TOM pousse ... LA MOELLE est le distributeur officiel du livre « Greffe de cellules souches hématopoïétiques ». 3 000 livrets ont déjà été distribués par nos soins auprès des hôpitaux, centre greffeur en France, afin que



les médecins puissent remettre ce document à tous les patients atteints de leucémie et pressentis pour recevoir une greffe. Ce livre, en plus de leur apporter beaucoup d'informations sur la greffe, a pour but de favoriser la communication entre le patient et le corps médical.

RETENEZ CES DATES

Collectes de sang :

- samedi 14 mai de 9 h 00 à 13 h 00 ;
- samedi 15 octobre de 9 h 00 à 13 h 00. Venez nombreux...

Samedi 14 mai à 15 h 00 : assemblée générale de l'association au foyer communal, suivi du verre de l'amitié. Votre pré-

sence nous encouragera.

Dimanche 11 septembre à 14 h 30 : les traditionnelles Randonnées mesniloises, à pied ou à cheval pour découvrir nos beaux paysages et s'informer sur le don de moelle osseuse.

Sur notre site Internet <http://tompouce-pousselamoelle.medicalistes.org> vous retrouverez dans la rubrique « documents à télécharger » notre dernière lettre de liaison (n° 11) qui vous présente les activités de l'année 2010 et de poignants témoignages de jeunes en traitement ou remis en route après leur longue maladie. Si vous le souhaitez, devenez adhérent de l'association et c'est avec grand plaisir que nous enregistrerons votre adhésion annuelle de 10 €

Nous sommes toujours à la recherche de bénévoles pour réaliser de jolis articles qui seront mis en vente sur un prochain marché au profit de la recherche.

Les intéressés peuvent contacter Béatrice au 06 10 55 01 34.

Un grand merci d'avance pour votre aide précieuse et

**ENSEMBLE
ŒUVRONS CONTRE LA LEUCÉMIE**

Gymnastique volontaire mesniloise

La GV est une gymnastique d'entretien ouverte à tous : ados, adultes, seniors, hommes et femmes.

Deux séances ont lieu chaque semaine dans la bonne humeur, au Foyer communal :

- le mardi à 20 h 00 animée par Laurence Cornelisse ;
- le vendredi à 9 h 00 animée par Gwenaëlle Camus.

Le groupe est constitué cette année de vingt-quatre participants.

Durant l'automne 2010, un atelier « équilibre » a été mis en place pour les seniors, avec l'aide administrative et financière du CODEP (Comité départemental d'éducation physique) ; il s'est déroulé sur douze séances, animées par Monique Riboulot.

Les douze participants ayant été très satisfaits, nous envisageons d'ouvrir, en septembre 2011, un atelier « gym, corps, mémoire » également destiné aux seniors.

Dernière minute... L'activité nouvelle « gymnastique seniors » aura lieu chaque mardi à 10 h 00 à partir du 1^{er} février.

Elle sera animée par Laurence Cornelisse, au Foyer communal, et se poursuivra jusqu'à la fin juin. Inscriptions sur place : 60 € Rejoignez-nous ! Nous vous accueillerons avec plaisir au Foyer communal pour tous renseignements ou inscription, et par téléphone au 02 37 82 94 59 ou au 02 37 82 92 39.

A bientôt.



L'association des chasseurs du Mesnil-sur-l'Estrée

L'association des chasseurs du Mesnil-sur-l'Estrée, nommée habituellement « Société de chasse du Mesnil », compte une trentaine de membres, réunis en parfaite convivialité dans un cadre associatif.

Le territoire sur lequel elle exerce ses activités représente une surface diversifiée d'environ 400 hectares (cultures, prés et bois). Les principales missions de l'association sont de réglementer, au-delà des obligations fédérales, les périodes de chasse, les modes et limitations de prélèvement, et ce pour chaque espèce de gibier.

Il est effectivement important de gérer au mieux les populations de gibier sédentaire, afin de pérenniser les espèces.

Pour ce faire, l'association réalise des lâchers de gibiers de repeuplement en période de fermeture, permettant à terme de maintenir et d'accroître significativement le cheptel d'animaux sauvages.

De belles populations de faisans sont ainsi présentes sur le territoire.



Afin de permettre un développement optimum de ces populations et surtout leur maintien pendant les saisons froides, un agrainage permanent est réalisé à postes fixes, répartis sur l'ensemble du territoire. De plus, le plateau du Mesnil ne disposant pas de points d'eau naturels, des abreuvoirs sont régulièrement alimentés pendant la période chaude.

Afin de ne pas prélever inconsidérément le fruit du travail accompli, et en plus des limitations de prélèvement, de larges zones ont été mises en réserve ; une grande partie en commun sur des territoires limitrophes avec les sociétés de chasse voisines. L'association réalise également en période de chasse, afin que chacun puisse assouvir sa passion dans les meilleures conditions, des lâchers de gibiers de tir, dont le but est de limiter l'impact des prélèvements sur le gibier sauvage.

Toutes ces actions sont évidemment menées par des bénévoles de l'association. L'association organise une fois par mois pendant la saison, soit d'octobre à février, des chasses en battue de grands gibiers et nuisibles.

Le prélèvement de grand gibier et plus particulièrement du chevreuil est soumis à un plan de chasse attribué par l'ONC (Office national de la chasse). Celui des nuisibles comme le renard permet de limiter l'impact de la prédation sur espèces dites « petit gibier ».

Elle déplore malheureusement le vieillissement de la population des chasseurs et l'attrait négligeable de notre sport sur les plus jeunes. La multiplication des activités de loisirs et leur facilité d'accès y est certainement pour beaucoup.

L'association, consciente du coût financier de la pratique de la chasse pour les plus jeunes, accueille gratuitement les nouveaux lauréats de l'examen du permis de chasser, pour leur première année d'activité cynégétique, dès lors qu'ils résident dans la commune.

Pour nous contacter : 06 71 38 07 59.

Daniel GOUMAS, président

NDLR : au moment de la mise sous presse, nous apprenons le décès de M. Goumas

Michel TOUSSAINT, secrétaire

Club de foot de la Vallée d'Avre : A ce jour, aucun article ne nous est parvenu.

Macadam mesnilois

Encore une année sportive et conviviale. En janvier 2010, les adhérents de l'association ont répondu en nombre à l'invitation de Frédéric Pain, président du club, pour partager la galette des rois en toute convivialité.

Nos membres se sont bien défendus lors des différentes manifestations auxquelles nous avons participé :

- le 28 mars 2010, les 15,4 km d'Alençon-Médavy, en 1 h 13 mn et 43 s ;
- le 25 avril, le semi-marathon de Sainte-Gemme-Moronval, en 1 h 40 mn et 54 s ;
- le 13 juin, le semi-marathon (1 h 34 mn) et le marathon (3 h 43 mn) des Courants de la Liberté à Caen ;

– le 19 septembre, les 15 km des Foulées de Vert-en-Drouais ;

– le 7 novembre, le semi-marathon du pont de Normandie qui a servi de préparation pour le marathon de la Rochelle qui fêtait ses 20 ans.

Un coup de chapeau aux organisateurs de cette course. Malgré le mauvais temps, un feu d'artifice fut tiré au départ, à la grande joie de tous les coureurs et supporters. Les quatre licenciés de notre club, encouragés par vingt et un fans, parcoururent les 42,150 km en moins de quatre heures.

Par ailleurs, nous avons participé à une première mondiale dans le monde du marathon : un Pi-marathon. Sur le magnifique circuit des 24 heures moto, trois coureurs se passent le relais pour parcourir



environ 42 km. Chacun d'entre eux parcourant environ 14 km. Mais clin d'œil aux 24 heures moto, le départ se fait comme pour les motocyclistes. Au signal, les marathonien(ne)s doivent récupérer leur « monture » de l'autre côté de la piste. Ce fut un spectacle fort amusant de voir ces sportifs récupérer leurs baskets puis prendre enfin le départ.

En 2011, certains de nos membres – sportifs et accompagnateurs – souhaitent participer au marathon du Médoc. La dégustation de grands crus du bordelais et de produits locaux seront au programme. Ce sera l'occasion de passer de bons moments.

Frédéric PAIN, président



Les Balladins de l'Estrée

Le rôle du théâtre dans l'éducation des jeunes

Pratiquer le théâtre apporte de bien agréables satisfactions. Tous ceux qui ont fait



partie des *Balladins de l'Estrée* peuvent en témoigner. Créer un personnage, être quelqu'un d'autre, faire partie d'une équipe, monter sur scène, recevoir les applaudissements du public, procure un sentiment d'exaltation incomparable.

Mais au-delà de ces plaisirs-là, il ne faut pas sous-estimer le rôle qu'une activité théâtrale joue au plan culturel. Cela vaut pour tous, mais prend une autre dimension en ce qui concerne les jeunes. Étudier des textes littéraires d'une manière ludique et stimulante leur ouvre beaucoup plus l'esprit qu'ils ne peuvent le faire au collège ou au lycée dans des classes souvent surchargées. Ils portent, grâce à la pratique théâtrale, un tout autre regard sur les auteurs et leurs écrits.

Comme par magie, nous l'avons plusieurs fois constaté, ce qui leur paraissait rébarbatif devient pour eux, en devenant comédien, une source d'enthousiasme inépuisable. Ils y acquièrent le goût de la lecture et de l'analyse de texte. Il n'est donc pas étonnant que les *Balladins* obtiennent de bons résultats en français. Certains intriguent leurs professeurs qui viennent les voir sur scène et sont bluffés par leur prestation. La reconnaissance est au rendez-vous et c'est important pour leur prise de

confiance en leurs capacités. En pratiquant le théâtre ils prennent confiance en eux, découvrent leur potentiel. Leur imagination est individuellement et collectivement sollicitée en permanence.

Parce qu'ils sont de la génération des jeux vidéos et d'Internet, le formatage les guette. Or il est important qu'ils échappent à l'emprise du virtuel, qu'ils sortent de l'isolement dans lequel les plonge leur relation à l'écran et s'intéressent davantage au monde qui les entoure.

En partageant avec le groupe des émotions artistiques qui les tirent vers le haut, ils développent leur sociabilité, élément déterminant pour construire leur avenir.

Cette année, comme l'une d'entre eux passe le bac, ils se pencheront sur les pièces de Beckett après avoir travaillé Racine, Molière et Musset. Ils aborderont également les textes de Ionesco et de Koltès.

Leur prochain spectacle sera constitué de pièces courtes d'auteurs contemporains majeurs qu'ils se seront entraînés à appréhender d'une autre manière. Il aura lieu, en principe, avant l'été.

L'actualisation des classiques

Comme nous l'avons fait pour *La nuit des rois* de Shakespeare, le groupe des adultes va monter *Le Tartuffe ou l'imposteur* de Molière.

Jouer aujourd'hui une pièce en alexandrins constitue un défi surtout si l'on souhaite – comme le veut la démarche des *Balladins* – rendre le spectacle accessible à tous les publics.

Cela procède de la même approche qu'avec les jeunes, il faut regarder l'œuvre avec un autre regard, en ne se laissant pas guider par les conventions mais par la relation que les comédiens ont envie d'établir avec elle sans la dénaturer pour autant.

Nous ne sommes plus au XVII^e siècle et face à un auteur dont les textes sont parvenus à traverser les siècles nous avons choisi, au lieu de nous téléporter à la cour du Roi-Soleil, d'amener la pièce de Molière jusqu'à notre époque actuelle. On peut respecter au plus haut point un dramaturge et, sans dénaturer son esprit, le faire vivre aujourd'hui. C'est du moins le pari que nous prenons.

Le travail a démarré et c'est grâce à l'échange de nos points de vue, à partir de nos sensibilités réciproques, que nous entrons dans une nouvelle aventure théâtrale. Le spectacle devrait être présenté aux

Mesnilois dans le dernier trimestre de cette année. A suivre...

Le retour au format « cabaret »

En 2010, dans le cadre du « Téléthon », d'anciens *Balladins* et des Mesnilois ont accepté de participer au cabaret théâtre qui a été consacré à Jean Ferrat. Nous avons tous repris goût à cette forme de spectacle et au plaisir de se retrouver sur une scène et le public a été enthousiaste.

Comme dans cette troupe l'amitié joue un rôle majeur, nous renouvelerons l'expérience cette année.

Nous avons en projet de monter un cabaret à partir de textes et de chansons de Serge Reggiani et de Claude Nougaro.

Celui-ci sera dédié à l'association « TOM pouce... pousse LA MOELLE », à laquelle des liens solides nous unissent également. Nous devrions pouvoir donner une première représentation en fin d'année.



Les réalisations 2010

En 2010 nous avons monté trois spectacles ; merci à tous ceux qui sont venus nous applaudir !

En 2011 nous monterons également trois spectacles ; nous vous espérons plus nombreux encore !

Pour nous contacter, appelez le 09 79 70 90 43.

Danielle AUBERT,
présidente des *Balladins de l'Estrée*
Compagnie André-Grichois



Les pongistes mesnilois



Les pongistes mesnilois ont entamé leur sixième année d'existence. Le club compte une trentaine de licenciés, dont une grande majorité de jeunes. Ils sont encadrés par Isabelle Foucault, présidente et entraîneur bénévole du club.

Plusieurs groupes ont été mis en place pour les entraînements le mardi et/ou le vendredi soir, afin de donner à tous les pongistes la possibilité d'évoluer dans de bonnes conditions.

L'une des priorités du club est de proposer à tout le monde de pratiquer cette discipline mais aussi de former les plus jeunes, qui constitueront dans quelques années l'équipe fanion. Cependant, faute de place, les pongistes ne peuvent plus évoluer comme ils le voudraient, dommage !

Cette saison, deux équipes ont été engagées en championnat départemental (D3 et D4). La première formation disputait l'an dernier le championnat de D2 et avait

obtenu son maintien. Mais faute d'un nombre suffisant de joueurs pouvant évoluer à ce niveau, le club a décidé d'engager cette équipe en D3. A la mi-saison, c'est fort logiquement que l'équipe est en tête de son championnat et reste invaincue. Quant à la seconde équipe (D4), elle pointe à la deuxième place et n'a concédé qu'une seule défaite en sept rencontres.

Une équipe « jeunes » dispute également son championnat en matchs aller-retour. Et à mi-parcours, les trois jeunes qui composent cette équipe ont remporté deux rencontres et concédé un match nul. Plusieurs jeunes, principalement des jeunes filles, disputent aussi le critérium individuel, au niveau départemental, voire régional et obtiennent de très belles performances. Des féminines (Mlles Aurore Galley et Anaïs Veillard) participent également à plusieurs rassemblements organisés par le comité et ont obtenu des résultats très encourageants. Enfin, une équipe est engagée en coupe du comité et a remporté deux rencontres et réalisé un match nul.



Calendrier 2011 :

Le 29 janvier, comme l'an passé, les pongistes se sont régalés d'une galette des rois et ont participé à un tournoi interne, afin que les parents puissent évaluer les performances de leur progéniture. Le meilleur a gagné !

Le dimanche 27 mars 2011, le club a organisé son traditionnel tournoi annuel au Foyer communal. De nombreux lots ont été, à cette occasion, remis aux pongistes arrivant sur la plus haute marche. En juin, le club tiendra son assemblée générale.

Horaires d'entraînement

Le mardi, de 18 h 00 à 20 h 00, pour ceux qui veulent progresser, petits et grands.
Le vendredi, de 18 h 00 à 19 h 00, pour les débutants, de 19 h 00 à 20 h 00 / 20 h 30 pour les jeunes et adultes.

Le bureau

Présidente-entraîneur : Isabelle Foucault (02 32 37 38 85).
Secrétaire : Benoît Galley.
Trésorier : Olivier Parent.
Secrétaire adjointe : Aurore Galley.

Vous pouvez retrouver toutes les informations du club sur :
<http://pongistesmesnilois.free.fr/>

Le centre de loisirs

Le Centre rural intercommunal de services temporaires d'accueil et de loisirs aux enfants (C.R.I.S.T.A.L.E.) clôturera sa deuxième année d'existence depuis la disparition de l'AFES-JEUNE créée en 2004. Cette année, le « Centre de loisirs » a reçu 132 enfants pour 89 familles (94 enfants pour 64 familles en 2009) représentant 12 communes dont 10 de la CCRSE. L'effectif moyen journalier est passé de 23 enfants en 2009 à 29 enfants en 2010. Pour répondre à cet accroissement de fréquentation, l'association a renforcé son

nombre d'animateurs (4 en CDI, dont 3 diplômés et 1 stagiaire) et s'est adjoint un animateur CDD diplômé en contrat unique d'insertion.

Le Centre est ouvert tous les mercredis et les petites vacances scolaires d'hiver, du printemps, de la Toussaint et une semaine à Noël, tout le mois de juillet et la dernière semaine du mois d'août.

Il accueille les enfants âgés de 3 à 12 ans, voire plus selon la demande.

Un groupe de djembé (percussions africaines) existe au sein de l'association. Les

cours se déroulent au Foyer communal le mercredi de 18 h 00 à 20 h 00. Des cours sont également dispensés aux enfants du Centre le même jour.

L'association reçoit l'aide matérielle et financière de la commune du Mesnil sans lesquels elle ne pourrait vivre. Merci à tous les membres du conseil municipal qui nous soutiennent et à tous les Mesnilois qui savent aussi nous accueillir.

Toutes informations sur www.cristale27.fr ou par mail contact@cristale27.fr ou par téléphone au 06 74 56 61 95.



Une « Maison de l'imprimerie » au Mesnil-sur-l'Estrée



Le projet initial de l'association

Ce projet consiste à recréer une dynamique autour des métiers de l'imprimerie et des activités industrielles liées au papier, introduites au Mesnil-sur-l'Estrée depuis 1823, par l'illustre famille Firmin-Didot.

L'association « Firmin DIDOT », déclarée le 18 avril 2005 à la préfecture d'Évreux, s'est donnée pour but la création d'une « Maison du savoir pour la mise en valeur des techniques et du patrimoine graphique ». Celles-ci allant de la calligraphie à la PAO (1), en passant par la typographie, la taille-douce, l'offset et bien d'autres techniques, sans oublier la reliure et la fabrication du papier, permettant d'appréhender et de comprendre l'histoire de la communication graphique, à travers les siècles.

Loin d'être une vitrine figée sur le passé, différentes activités se développeront autour de la connaissance du patrimoine graphique. Dans nos ateliers de formation et d'apprentissage, des cours seront dispensés à un public très varié, allant des scolaires (activités d'éveil), aux professionnels (formation continue), en passant par les retraités (découverte et distraction). Cependant la notion de musée, qui est à la base de ce projet, ne sera pas écartée car des visites seront organisées pour découvrir des matériels anciens ; les visiteurs pourront acquérir des impressions réalisées dans nos ateliers.

Également, l'art ne sera pas oublié, grâce à des manifestations et des expositions diverses : peinture, gravure, reproductions, photos, musique, danse, tournées vers le monde extérieur local, régional, national, dans un « mélange » des cultures.

La création de cette « maison du savoir » accentuera la notoriété de notre village autrefois connu comme « la cité des imprimeurs » et confirmera un rayonnement qui ne s'est jamais démenti.

Toutes les énergies locales, départementales, nationales, voire internationales, publiques et privées doivent se mobiliser et se concentrer pour la réussite de ce projet ambitieux, qui, à terme, se verra source d'emplois pour la gestion de cette structure. *Ça ? C'était le projet initial !*

Après quelques années à courir dans tous les sens, à mobiliser les énergies, les maires, les hommes politiques de tous bords, les directions nationale et locale de la CPI (ce grand groupe international qui gère le site de Mesnil-sur-l'Estrée), c'est la CCRSE (Communauté de communes rurales du sud de l'Eure – 12 communes), sous l'impulsion de M. Sylvain Fleury, vice-président, chargé de la culture et du tourisme, soutenu par de nombreux maires et en premier lieu par M. Norbert Cayuela, maire du Mesnil-sur-l'Estrée, qui a pris en main la réalisation de ce projet (voir bulletin trimestriel n° 34 de la CCRSE, p. 3).

Après un appel d'offre, une étude de faisabilité réalisée par le cabinet « Cliotechnie » de Mimizan a défini certains critères, permettant à la commission de la CCRSE de faire des choix et d'envisager des perspectives positives pour la réalisation de ce projet.

A ce jour, même si tout n'est pas définitivement fixé, il apparaît que la formule qui peut le plus, peut le moins, soit la ligne directrice choisie. M. Sylvain Fleury en a dessiné les contours lors de l'assemblée générale de notre association le 8 novembre 2010. Une « Maison de l'imprimerie » serait construite à proximité de l'usine du Mesnil-Bas, sur un terrain dont la CCRSE deviendrait propriétaire. Dans un premier temps, son ouverture au public irait de Pâques au 11 novembre. Des ateliers seraient ouverts pour un public très varié, allant des scolaires aux anciens, avec des activités liées aux arts graphiques (calligraphie, typographie, gravure, reliure, etc.). Selon la dynamique locale et régionale, la possibilité d'adjoindre d'autres activités (bibliothèque, médiathèque, création PAO) n'est pas écartée, mais n'est pas envisagée pour l'instant. Notre association, qui n'en sera pas le maître d'œuvre, restera

attentive à la réalisation de cette « Maison de l'imprimerie » par des conseils, des idées, des souvenirs et pourquoi pas, pour certains d'entre nous, devenir guide occasionnel, si nécessaire. Nous vous invitons donc à nous rejoindre, qui que vous soyez, ancien imprimeur ou pas, car, plus notre association sera vivante, plus elle pourra faire entendre sa voix. Nous souhaitons également que d'autres communes ou groupements de communes nous rejoignent dans ce projet : la COVAL (2), dont certaines communes soutiennent notre association, le Pays drouais et son agglomération, les régions Haute-Normandie et Centre, etc. Certains pourraient s'étonner de voir cette association s'appeler « Firmin DIDOT » et non pas « Firmin-Didot », nom actuel de cette illustre famille ; c'est volontairement ! Nous avons voulu nous ranger sous le vocable de cet homme (1764-1836 – troisième génération de DIDOT) encore plus génial que ses prédécesseurs dont on a dit qu'il fut le plus illustre graveur et fondateur de caractères du XIX^e siècle, inventeur de la stéréotypie (clichage) qui mit également au point un procédé pour exécuter typographiquement les cartes de géographie. Traversant sans trop de mal la période révolutionnaire, il devint, sous Napoléon en 1811, imprimeur de l'Institut. Sa statue est placée sur l'une des façades de l'hôtel de ville de Paris. Plus tard, ses descendants furent autorisés à faire précéder leur patronyme de son prestigieux prénom.

La création de cette « Maison de l'imprimerie » doit ravir tous les habitants des communes avoisinantes où l'on sait que de nombreux membres de nos familles ont, par le passé, travaillé un jour « chez Firmin » comme l'on disait alors. Depuis près de deux siècles, cette installation de l'usine à la campagne a marqué et changé profondément, notre population qui, de rurale qu'elle était, devint industrielle, dans un métier obligeant ses ouvriers à savoir lire et écrire, donc, à acquérir un savoir scolaire et par là même, une connaissance intellectuelle, source de liberté.

Jean-Marie GADOIS, président

Association Firmin DIDOT
9^{ter}, rue du Moulin
27650 Mesnil-sur-l'Estrée
Tél. : 06 14 81 07 99

(1) PAO : publication assistée par ordinateur. (2) Communauté de communes du Val d'Avre.



Mesnil'Club-Aînés

Les membres du club remercient toutes les personnes qui nous soutiennent, en premier lieu la municipalité, qui met à notre disposition, tous les deux jeudis de 14 h 00 à 18 h 00, la petite salle du foyer communal, les employés communaux qui nous chouchoutent en nous préparant les tables.

Nos remerciements vont également à la CCRSE, au conseil général et à la mairie du Mesnil qui, grâce à leurs subventions, nous permettent d'être un club qui vit et qui bouge.

Nous nous sommes associés avec la Gymnastique volontaire pour organiser un « atelier équilibre », ouvert aux seniors de plus de soixante ans.

Nous réfléchissons à la possibilité d'orga-

niser de nouveau cette section, en partenariat avec la Gymnastique volontaire à compter de janvier 2011.

Calendrier 2011 :

- le 13 janvier : la galette des rois ;
- le 27 février : une sortie au théâtre des Deux-Anes à Paris qui été ouverte à toutes et à tous (même hors club) ;
- en avril (date à définir) : une sortie chez un graveur sur os et ivoire végétal, déjeuner à Damville, puis visite de la chocolaterie Cluizel.

Nous déplorons toujours une faible participation à ces voyages. Leur prix est proportionnel au nombre des inscrits...

Nous nous réunissons toujours tous les



Repas du club

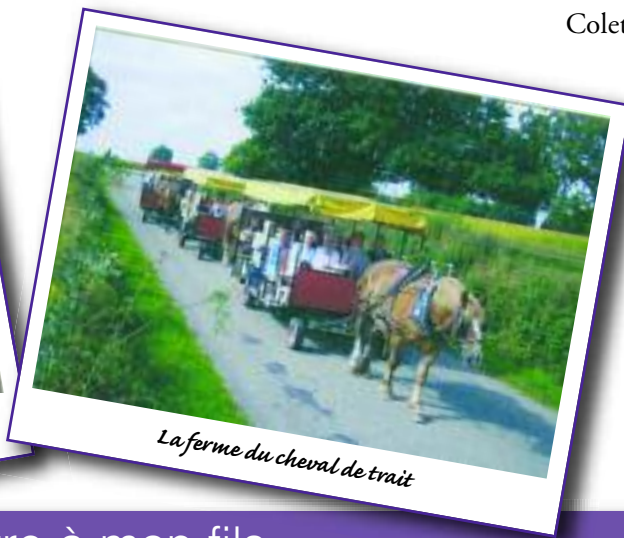
deux jeudis et, le dernier jeudi du mois, nous fêtons les anniversaires des joueurs nés ce mois-là.

La porte est ouverte à toutes et à tous. N'hésitez pas à nous rejoindre. Nous vous offrons la détente et la bonne humeur.

Colette ROBQUIN



sur la Sarthe lors du déjeuner croisière



La ferme du cheval de trait

Lettre à mon fils

Mon fils, si par hasard, quelque vieillard très vieux était un soir, par toi rencontré sur la route, penchant sa tête lasse et portant dans les yeux les voiles précurseurs de l'ombre qu'il redoute, ne sois pas trop cruel pour sa faiblesse, enfant !

Il n'est pas généreux d'être si triomphant, ni de passer, superbe, hautain, sans rien dire, sans faire au pauvre aïeul l'aumône d'un sourire.

Oui, ton aurore est belle et ton printemps en fleur.

Tout est nouveau, vivant, plein de joie et de charme.

Un papillon suffit à dissiper tes pleurs, et tu ne connais pas l'amertume des larmes...

Mais lui, vois donc ses mains tremblantes, sont front ridé par le souci de la misère humaine.

Il connaît la douleur et le doute, l'affront et le remords peut-être, à l'angoissante peine. Et les nuits sans sommeil et les jours sans espoir, les écœurements des lâches servitudes et les êtres chers qu'on ne peut plus revoir.

Mon fils, sois bon pour lui ; la pitié, c'est beaucoup. Amour, jeunesse, vaillance, ardente flamme, tous ces rayons divins du ciel ne sont pas tout : il faut y ajouter un peu de grandeur d'âme...

Puis, être clément, c'est être sage aussi. Ce vieillard qui chancelle et qui tremble, c'est ton frère.

Le spectacle affreux qui t'épouvante ici, c'est le sort qui t'attend, rien ne peut t'y soustraire.

Ce vieillard, tout comme lui, tu courberas le front. Et quant aux soirs d'été, menant joyeuse fête, de jeunes fous rieurs, près de toi passeront, alors tu hocheras ta vieille tête...

A des déclinis pareils, tout être est condamné, marchant d'un pas fatal vers la froide vieillesse. Le temps, qui ronge tout, le ronge pièce à pièce. Déjà presque un cadavre au moment qu'il est né...

La jeunesse et l'amour, c'est un rêve qui passe, c'est un point dans le temps, comme un point dans l'espace !

Vas, crois-moi, c'est craindre la colère des cieus que d'être, oh! mon fils, sans pitié pour les vieux.

Texte récité par Mme Vincent lors de ses 85 ans



Les anciens combattants



Le 8 mai 2010, après le dépôt de gerbes au monument aux morts, MM. Claude Laurent et Daniel Goumas ont reçu la médaille commémorative d'AFN (Afrique du Nord) des mains de M. Joël Hervieu, conseiller général de l'Eure et de celles de M. Norbert Cayuela, maire du Mesnil. Une délégation des parachutistes de l'UNP de Dreux a participé à cette cérémonie.

Les membres du bureau sont :

- président d'honneur : René Pigalle ;
- président : Bernard Boudeville ;
- vice-président : Pierre Mourier ;
- trésorier : Gérard Chapiro ;
- secrétaire : Pierre Mourier ;
- porte-drapeau : Jean-Yves Arribard.

Le décret n° 2003-925 du 26 septembre 2003 institue une journée nationale d'hommage aux « morts pour la France » pendant la guerre d'Algérie et les combats du Maroc et de Tunisie, le 5 décembre de chaque année. Une délégation des anciens combattants (CATM) du canton de Nonancourt était présente à cette cérémonie à Nonancourt, ainsi que M. le maire de Nonancourt.

Notre association compte actuellement 16 membres et 7 veuves. L'assemblée générale de notre association a eu lieu le 26 novembre 2010.



Nous nous sommes associés avec le Mesnil'Club-Aînés pour déguster la galette des rois. Le congrès intercommunal a eu lieu le 6 février 2011 à La Couture-Boussey. Le 8 mai 2011, nous commémorerons la fin de la Seconde Guerre mondiale, par un dépôt de gerbes au monument aux morts.

Le 11 novembre 2010, MM. Hervieu et Cayuela ont remis la médaille commémorative de l'AFN à MM. Lucien Broux et Gaston Boursette.

Le jeune Quentin Bonhaure a lu, en alternance avec le président Bernard Boudeville, la liste des soldats tombés au champ d'honneur.



Les parachutistes de Dreux

Gérard Palais, un nouveau président pour les parachutistes de Dreux

Ce samedi 15 janvier, la section de l'Union nationale des parachutistes de Dreux « Lieutenant Antoine de La Batie », a tenu son assemblée générale au Foyer communal du Mesnil-sur-l'Estrée.

Fort de plus de soixante-dix adhérents, elle a renouvelé son bureau en désignant un nouveau président en la personne de Gérard Palais, conformément aux statuts nationaux de l'UNP, qui préconisent un changement régulier de présidence. Gérard Palais, ancien du 8^e RPIMA de Castres, succède à Roger Meyer qui a assuré cette présidence pendant ces trois dernières années.

Il sera entouré de trois vice-présidents avec Gérard Daubisse (2^e REP), ancien président des anciens de la Légion étrangère et des deux derniers présidents de la section, Roger Meyer (18^e et 1^{er} RCP) et Michel Marneur (1^{er} RPIMA). Ce dernier assurera également la fonction de trésorier et les relations extérieures et intérieures.

Cette réunion a été honorée par la présence de Gérard Hamel, député-maire de Dreux, de Jacques Lemare, vice-président du conseil général d'Eure-et-Loir, de Josette Philippe, adjointe au maire de Dreux déléguée aux affaires militaires, conseillère régionale Centre, de Joël Hervieu, conseiller général de Nonancourt, maire d'Acon, de Norbert Cayuela (colonel de réserve et ancien parachutiste), maire du Mesnil-sur-l'Estrée.

La section de Dreux se porte très bien avec des effectifs en hausse constante (près de dix nouveaux adhérents en moins d'un an). Sa vitalité se manifeste à travers de nombreuses activités. La solidarité avec l'entraide parachutiste en est la pièce maîtresse.

Au cours d'une cérémonie avec dépôt de gerbe organisée au monument aux morts du Mesnil, un hommage particulier a été rendu à Laurent Brunelle, ancien du 3^e RPIMA au Liban emporté par un cancer à l'âge de 45 ans, le 19 juin 2010.

La Marseillaise a été chantée par l'assistance. Le chant *J'avais un camarade* a été interprété. La fin de la cérémonie a été marquée par le *Chant des partisans* interprété par Gérard Chapiro, un ancien com-



Michel Marneur (gauche), Gérard Palais (centre), Roger Meyer (droite)



Au monument aux morts (de gauche à droite), Norbert Cayuela, maire du Mesnil, Gérard Palais, nouveau président de l'UNP et Gérard Hamel, député-maire de Dreux (en arrière à droite)

battant du Mesnil. Un repas fraternel a ensuite réuni les participants dans la meilleure tradition parachutiste. L'UNP Dreux est apolitique. Elle n'est pas une association d'anciens combattants. Elle est ouverte à tous les anciens parachutistes brevetés militaires, prémilitaires, civils et sympathisants ayant participé à des conflits ou non et médaillés ou non.

Contact UNP Dreux :

02 37 31 00 14

02 37 82 90 89

02 37 82 87 69



30th infantry division Old Hickory France Association Groupe de recherches et de reconstitutions historiques



L'association *30th infantry division Old Hickory* poursuit le chemin qu'elle s'était fixé lors de sa création en janvier 2000. A savoir, rendre un hommage aux vétérans de la *30th division* qui, le 21 août 1944, ont libéré notre canton et la restauration de véhicules militaires anciens. Bien entendu, à travers ces vétérans, c'est à tous les combattants que nous pensons. Passionné par l'histoire contemporaine de notre pays depuis plus de 40 ans, j'ai participé à de nombreuses cérémonies du souvenir. Très vite je me suis aperçu qu'il y avait un manque d'information sur l'identité des soldats qui sont tombés sur le territoire de notre canton en 1944, quelles que soient leurs nationalités. En septembre 1999, avec le soutien de deux communes, nous avons pu faire revenir des États-Unis une quarantaine de vétérans de la *30th division* pour la première fois depuis leur passage en 1944, beaucoup étaient déjà âgés de 80 ans.

C'est au cours de cette visite que j'ai demandé au président de l'association des vétérans de la *Old Hickory*, le major Frank Towers de Floride, si je pouvais créer une association française qui porterait leur nom et qui les représenterait lors de diverses manifestations. L'accord me fut donné immédiatement. Depuis nous les représentons officiellement et fleurissons une vingtaine de tombes de soldats de la *30th division* morts durant les combats dans notre département. Depuis leurs visites en 1999, malheureusement bon nombre d'entre eux nous ont quitté, mais les deux associations sont toujours en relation et, suprême récompense, les vétérans me nommèrent membre d'honneur de leur association. Depuis 1999 nous avons invité plusieurs d'entre eux dont notre ami Ysidor Sanchez de San Francisco, en Californie, qui nous a fait l'honneur d'accepter d'être notre président d'honneur. Notre amitié ne s'arrête pas qu'aux vété-

rans américains mais également aux vétérans canadiens comme notre ami hélas décédé George Greenought, pilote sur *Spitfire* et Emrys Williams un pilote de RAF qui, à bord de son *North American P51 Mustang*, fut abattu sur la commune de Courdemanche.

Viendra un jour hélas, où tous les vétérans auront disparu mais dès à présent une amitié s'est créée avec leurs familles qui, pour certaines, nous ont déjà rendu visite. Depuis l'année 2000 nous nous sommes rendu à trois reprises aux États-Unis. Le 7 décembre 2008 nous étions invités aux cérémonies sur la base navale de Pearl Harbor à Honolulu dans les îles Hawaï. Cette commémoration rappelait l'attaque japonaise du 7 décembre 1941, puis nous nous envolons pour San Francisco où nous attendaient quelques amis.

En 2009 nous partons pour un tout autre voyage qui nous marquera à vie, la visite du sinistre camp d'Auschwitz en Pologne. Cette année 2011 il est possible que nous partions pour un week-end à Berlin, ville que j'ai bien connue entre 1969 et 1970.



Honolulu Hawaï, major Tom Griffin survivant du raid de Doolittle 1^{er} raid sur le sol même de l'empire du Japon par les forces armées des États Unis.

En 2008 lors de notre séjour en Californie nous devions rencontrer une dame du nom d'Edith Shain. Ce nom ne vous dit peut-



San José, Californie sergent Skip Adam combattant d'Iwo Jima

être rien mais sa photo a fait le tour du monde en septembre 1945. Edith était l'infirmière du fameux baiser de Times Square à New York que le photographe Eisentaedt, pour le compte du magazine *Life*, immortalisa sur la pellicule. En effet, le 2 septembre 1945, la foule s'était ras-



Los Angeles - Edith Shain

semblée en apprenant que le Japon avait signé la capitulation mettant ainsi fin à la Seconde Guerre mondiale. La rencontre avec Edith ne put se faire car nous avions eu l'opportunité d'être invité par un vétéran, Skip Adam, du *5th Marines Corps* qui avait combattu sur l'île japonaise d'Iwo Jima. Nous étions captivés par les paroles de Skip et la discussion s'est poursuivie jusqu'à très tard. En juin dernier, nous avons appris avec tristesse qu'Edith était décédée à l'âge de 92 ans, dans sa maison de Los Angeles, à la suite d'un cancer foudroyant.

Notre association est, bien entendu, disponible pour toutes manifestations patriotiques, pour exposer ses véhicules lors de fêtes locales ou pour toutes autres expositions.

René BONATTI



Ysidor Sanchez devant la tombe du marquis de La Fayette, Paris, cimetière de Picpus, mai 2010



L'avenir de la base aérienne 105 d'Évreux

Son histoire

En 1937, le ministre de l'air projeta la construction, à Évreux, d'une base devant servir d'école de pilotage et de plate-forme éventuelle d'opérations pour la formation de guerre.

Le terrain d'aviation d'Évreux-Fauville était utilisé pour l'entraînement des pilotes ébroïciens mais servait également d'étape aérienne entre Paris et Deauville.

Le 2 septembre 1939, en pleine guerre mondiale, l'école de pilotage d'Évreux-Fauville est réquisitionnée.

Sa fonction militaire s'affirme, ce sera l'école auxiliaire de pilotage n° 17.

Le 9 juin 1940 la ville d'Évreux est bombardée et le 12, elle est occupée par les troupes allemandes. Celles-ci réaménagent la base et construisent de vastes installations. La base abritera la célèbre escadrille de chasse « RICHTHOFEN ».

Dès l'entrée en guerre des Américains, la base sera bombardée plusieurs fois, en décembre 1942, à Pâques 1943, puis le 15 août 1944, deux cents avions américains lâchent plusieurs tonnes de bombes aussi bien sur la base que sur la ville.

Le 18 août 1944 les Allemands détruisent les installations et se retirent.

En 1945 la base redevient française, mais elle sera dissoute en 1947, n'en conservant que le gardiennage jusqu'en 1952.

Date à laquelle elle sera cédée à l'armée américaine dans le cadre de l'OTAN.

Au sortir du second conflit mondial, dans le contexte de la guerre froide opposant le camp occidental au camp soviétique, vu les différents conflits engagés (Corée, Indochine...), le traité de l'atlantique nord (OTAN) décide l'implantation de bases militaires en Europe, et c'est ainsi que la base d'Évreux sera choisie parmi tant d'autres.

Au départ des Américains, le 1^{er} novembre 1967, naîtra la base aérienne 105 d'Évreux-Fauville sous sa nouvelle dénomination.

Sources : ministère de la défense.

Son avenir

Au mois de septembre 2010, lors d'une réunion des « correspondants défense » de l'Eure, l'avenir de la base aérienne 105 d'Évreux nous a été présenté.

Nous pouvions nous inquiéter suite aux conclusions du livre blanc sur la défense et la sécurité, qui prévoit de supprimer 54 000 postes dans les armées françaises, dans les six ans à venir.

Si certaines bases aériennes vont disparaître

(15 selon des préconisations avancées), la base aérienne 105 d'Évreux, qui se trouve au cœur de ce dossier, montera en puissance d'ici les quatre prochaines années.

En effet, l'effectif actuel de 1 650 personnes va s'étoffer progressivement pour atteindre 2 450 personnes, soit une augmentation de 800 personnels militaires.

2011 : arrivées de l'escadron électronique aéroporté 00.054 « Dunkerque » et du groupe de télécommunication (GT) 10.801 de Metz.

2012 : arrivée du centre de détections et de contrôles mobiles 90.538 de Metz, ainsi que du groupe de télécommunication (GT) 10.803 de Bordeaux.

Création de l'escadron tactique des systèmes d'information et de communications aéronautiques (ETSICA).

2013-2014 : arrivée du Groupement de télécommunication 10.800 d'Orléans qui intégrera l'ETSICA.

La base 105 possède la seule piste militaire de plus de 3 km située au nord de la Loire, ce qui en fait une base tactique du transport aérien militaire.

En plus des TRANSALL affectés à Évreux, s'ajouteraient des C130 Hercule basés à Orléans ainsi que des moyens de soutien venus de Metz.

Pour accueillir les futurs arrivants, la BA 105 va engager dès 2010 des travaux de rénovation et de construction de bâtiments.

Les célibataires pourront être logés à la base et les familles dans une centaine de logements conventionnés à la cité Lafayette (quartier Saint-Michel) ou dans le privé.

L'Éducation nationale sera mise également à contribution, les crèches, les équipements sportifs... des emplois pour les conjoints non militaires.

Un second souffle pour Évreux !

La base 105 d'Évreux devrait retrouver une activité quasi équivalente à celle déployée pendant la présence américaine des années 1950-1966 sur la base de l'OTAN.

Bernard DUPLAT,
correspondant défense



Le « RAFALE »



Le « TRANSALL »



Hélicoptère « TIGRE »



Faire son compost, c'est facile !

1. Composter, est-ce vraiment utile ?

Sans hésitation, la réponse est oui :

- parce que le compostage permet de **limiter la quantité d'ordures ménagères** que vous devrez faire enlever par la collectivité. Le recours à l'incinération, à la mise en décharge et au transport des déchets est ainsi réduit ;
- parce que le compostage permet de **produire un amendement de qualité** pour votre terre. Il renforce le stock d'humus dans le sol et améliore sa fertilité. Résultat : il favorise la vie du sol.

2. Que peut-on composter ?

• **Tous les déchets organiques, à différents degrés, sont compostables :**

- **les déchets de cuisine** : épluchures, coquilles d'œufs, marc de café, filtres en papier ;
- le pain, les laitages, les croûtes de fromages, les fanes de légumes, les fruits et légumes abîmés, etc. ;
- **les déchets de jardin** : tontes de gazon, feuilles, fleurs fanées, mauvaises herbes, etc. (attention les tailles de thuyas riches en résine et en substance aromatiques, sont difficiles à décomposer) ;
- **les déchets de maison** : mouchoirs en papier et essuie-tout, cendres de bois, sciures et copeaux, papier journal, cartons salis (mais non souillés par des produits polluants), plantes d'intérieur, etc.



• **Les déchets à ne pas composter : les plastiques et tissus synthétiques, verre et métaux** ne se dégradent pas. Il faut absolument les écarter pour obtenir un compost de qualité. On évitera aussi le contenu des **sacs d'aspirateur**, les poussières étant principalement d'origine synthétique ; les **bois de menuiseries et de charpente**, car presque toujours traités chimiquement,

vernis ou peintes ; la litière pour chat et les couches-culottes qui ne sont pas entièrement biodégradables.

D'une façon générale, aucun **produit chimique, huile de vidange, etc.**, ne doit être mélangé au compost.

Nombre de ces déchets peuvent être recyclés : déposez-les dans les conteneurs adéquats de la **déchetterie la plus proche.**

3. Tas ou bac ?

• **Le compostage en tas** : cette technique consiste à regrouper les déchets directement sur le sol afin de former un tas d'une hauteur variable (0,5 m à 1,5 m en moyenne).

Ses avantages : souplesse et facilité d'utilisation.

Il n'y a **aucune contrainte de volume**. Les déchets sont toujours **accessibles et visibles**.

Composter, oui, mais où ? Le tas de compost sera installé **à même le sol**, pour faciliter la colonisation par les vers de terre et les insectes. Le tas sera placé **ni trop près ni trop loin de votre maison**. Ce qu'il ne faut pas faire : le placer juste en **limite** de propriété : vos voisins risquent de ne pas apprécier la vision de votre compost ;

Ses inconvénients : lenteur et désagréments visuels.

Le tas est **à la merci d'animaux** (chiens, chats, rongeurs, etc.) qui peuvent éventuellement être attirés par les épluchures, les os et la viande et autres restes de cuisine.

• **Le compostage en bac.**

Un composteur se présente sous la forme d'une structure en bois, en métal ou en plastique.

Ses avantages : encombrement et nuisances visuelles réduits.

Vous pouvez le mettre à **l'abri des aléas climatiques** et assurer une décomposition



homogène pour l'ensemble de la masse. Les composteurs fermés placent les déchets hors de portée des animaux. Un composteur vous permet de fabriquer votre compost même si vous ne disposez que de peu de place.

Ses inconvénients : petits volumes et surveillance régulière.

Il convient uniquement pour les **petits volumes** (jusqu'à 1 000 litres). Vous pourrez remédier à cette contrainte en utilisant plusieurs composteurs.

Acheter un composteur... ou le fabriquer soi-même.

Les composteurs sont vendus dans les jardinerie, les quincailleries et les grandes surfaces. La Communauté de communes rurales du sud de l'Eure (CCRSE)

propose des composteurs aux usagers qui le souhaitent.

Vous pouvez avoir d'autres renseignements en consultant le livre *Le compostage* d'Éric Ebeling aux éditions Broquet ou sur le site de l'ADEME (Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie) www.ademe.fr



ASSISTANTE SOCIALE (Mme Marguerite)

Troisième mercredi après-midi de chaque mois.

ORDURES MÉNAGÈRES

Les ordures ménagères sont ramassées le mercredi matin.

Attention : les semaines comprenant un jour férié le lundi, mardi ou mercredi, le ramassage est effectué le jeudi.

DÉCHETTERIE

Un système d'accès par badge informatisé à la déchetterie de la CCRSE à Nonancourt, est mis en place.

Pour obtenir ce badge, il suffira de remplir un formulaire.

On peut se le procurer à la CCRSE ou en mairie. Il est à retourner rempli, accompagné d'un justificatif de domicile.

Nous vous rappelons les horaires d'ouverture de la déchetterie

- Lundi de 10 h 00 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 18 h 00
- Mercredi de 10 h 00 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 18 h 00
- Vendredi de 14 h 00 à 18 h 00
- Samedi de 9 h 00 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 18 h 00
- Dimanche de 9 h 00 à 11 h 00

LOCATION DU FOYER COMMUNAL

Tarifs communaux de septembre 2010 à juin 2011

(pas de location en juillet et en août)

Pour les habitants de la commune :

- forfait week-end300 €
- une journée en semaine150 €
- chauffage du 1^{er} octobre au 1^{er} avril.....150 €
- caution500 €

Location de matériel :

- tables3 €
- chaises1 €
- caution50 €

Pour les hors commune :

- forfait sociétés ou associations400 €
- chauffage du 1^{er} octobre au 1^{er} avril.....150 €
- caution500 €

ENLÈVEMENT DES ENCOMBRANTS PAR LE PERSONNEL COMMUNAL

Depuis de nombreuses années, le ramassage « des monstres » ne se fait plus pour diverses raisons. Le conseil municipal s'est interrogé à ce sujet et a constaté qu'il y avait de nombreux besoins. Certaines personnes ne possèdent pas de moyens de transport adapté ou n'ont pas les capacités physiques pour emmener ces « encombrants » à la déchetterie de Nonancourt.

Il suffit de téléphoner en mairie en précisant les objets à débarrasser, le lieu, l'heure si possible.

La commune est divisée en 10 zones. Chaque mois, une zone est concernée par cette opération, les deux premiers lundis de chaque mois.

Zone 1	Janvier	Rue Firmin-Didot – Route des Forges – Route de l'Imprimerie
Zone 2	Février	Clos des Rouillères
Zone 3	Mars	Rue du Haut-Maine – Route d'Illiers – Route de Saint-André
Zone 4	Avril	Route de Toisley – Chemin des Terres-Neuves – Chemin des Briquettes – Résidence d'Heudreville
Zone 5	Mai	Côte des Forges – Lisière Normande
Zone 6	Juin	Place du Château – Route de Dreux – Rue du Stade
Zone 7	Septembre	Rue du Château – Rue du Moulin – Rue du Gros-Chêne – Cité du Gros-Chêne – Chemin Arthur-Letur
Zone 8	Octobre	Chemin des Alouettes – Route de Louÿe – Chemin des Romains
Zone 9	Novembre	Rue du Calvaire – Chemin des Vignes
Zone 10	Décembre	Grande-Rue – Sente des Vignes

Exceptionnellement, un ramassage urgent peut être envisagé : il suffit de le demander en mairie et il se fera lorsque les employés municipaux se rendront à la déchetterie, dans le cadre de leur fonction.

TONTES DE PELOUSES ET AUTRES ACTIVITÉS

Avec les beaux jours qui reviennent l'activité dans les jardins reprend.

Pour la tranquillité de tous, un petit rappel sur l'utilisation des engins à moteur (tondeuse, débroussailleuse, tronçonneuse, etc.), n'est pas inutile. Dans notre commune, il est fait application de l'arrêté préfectoral du 15 décembre 1992 qui prévoit les horaires suivants : tous les jours (sauf samedis, dimanches et fêtes) : de 8 h 30 à 12 h 00 et de 14 h 30 à 19 h 30. Les samedis (sauf jours de fêtes) : de 9 h 00 à 12 h 00 et de 15 h 00 à 19 h 00.

Les dimanches et jours de fêtes : de 10 h 00 à 12 h 00. Pensez à vos voisins en respectant ces horaires.

NUMÉROS UTILES

SAMU (Évreux) :	15
SAMU (Dreux) :	02 37 46 15 15
ERDF Renseignements	02 32 29 38 01
ERDF Dépannage	08 10 33 30 27
GDF Dépannage	02 32 38 44 66
Lyonnaise des Eaux	08 10 38 43 84
(urgence hors ouverture)	08 10 88 18 81
Hôpital de Dreux (urgences)	02 37 51 51 85
Hôpital d'Évreux (urgences)	02 32 33 80 97
Centre antipoison de Lille	03 20 44 44 44
Enfance maltraitée	08 00 05 41 44
SOS Amitié	01 42 93 31 31
	0142 96 29 20
Renseignements administratifs	39 39
POMPIERS	18
A partir d'un portable	112
« La main tendue » (livraison de repas à domicile)	02 37 62 08 02



Maçonnerie générale Construction et rénovation piscine	AMPG	NOUVEAU	06 42 63 90 52
Travaux ménagers, entretien de la maison	Brico'Logis-Services	NOUVEAU	06 16 52 45 29
Bar, tabac épicerie, journaux	Lily et José		02 37 82 90 04
Boulangerie, pâtisserie « Aux Délices du Mesnil »	Barbara et Thierry GOURDON		02 37 82 90 08
Carrelage, rénovation, couverture, construction, maçonnerie générale	Claude BOUT		02 37 82 99 25 06 21 49 46 04
Les poneys d'Alice	Alice BOSSUYT		06 30 92 17 42
Déménagement, transport	STOM		02 37 82 90 76
Ébéniste, restauration de meubles	Benoît QUESTE		02 37 82 81 55
Écurie (entraînement, concours, pension)	Christophe ESCANDE SARL		02 37 82 98 48
Entretien espaces verts, élagage	Pascal CHOLLOUX		06 08 48 97 79
SARL La main verte	Arnaud LE QUELLEC		06 75 90 99 26
Gîte de « la Côte Noire »	Florian BECAT		02 37 64 91 00 06 03 17 89 78
Menuisier-Plaquiste	Philippe ESNAULT		06 19 88 28 19
Repassage, nettoyage, services...	Nadine HERMELINE		06 21 90 36 64
Réhabilitation tous corps d'état	Patrick VAGNER		02 37 64 91 70
Transport, terrassement	Gilles BISIG		02 37 64 91 90

COMMERÇANTS NON SÉDENTAIRES

Pizzeria LA P'TITE FRINGALE	jeudi 18 h 30 à 20 h 30	06 62 76 15 23
POISSONNERIE P. MARTEL	jeudi 9 h 00 à 11 h 00	06 07 99 35 85

Tout commerce ou entreprise souhaitant figurer dans cette page, peut laisser ses coordonnées à la mairie.

Toute personne souhaitant faire partager ses photos, peut les adresser en mairie, nous les publierons.



